

Jacques
Lemaire
remplace
Berry
limogé

page F 1

CTCUM: Hanigan prévoit des hausses de tarifs

Les prochaines années seront difficiles au plan financier pour la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

FLORIAN BERNARD

La diminution importante des subventions de Québec et la stabilisation du nombre d'usagers obligera la CTCUM à décréter des hausses de tarifs en 1985 et en 1986.

Telle a été la conclusion du président-directeur général, M.

Lawrence Hanigan, hier en conférence de presse alors qu'il divulguait le plan directeur de la CTCUM pour les deux prochaines années.

M. Hanigan n'a pas indiqué quel sera le coût du billet ou de la carte mensuelle en 1985 et 1986, mais il a précisé que la hausse sera supérieure à l'indice du coût de la vie et qu'elle fera passer de 40 à 44 p. cent la part des usagers au financement du transport en commun.

Ainsi, M. Hanigan donne suite au vœu exprimé il y a quelques

semaines par le président de la CTCUM, M. Pierre DesMarais II, de voir la part des usagers grimper graduellement de 10 p. cent. La CTCUM a décidé d'y aller de 2 p. cent par année en 1985 et 1986. «Par la suite, on verra», a dit le président de la CTCUM.

Il a aussi souligné que les augmentations toucheront davantage la carte mensuelle et les tarifs réduits. Sans remettre en cause les principes de promotion sociale qui ont conduit à une grille de tarifs réduits, a dit M.

voir HAUSSES en A 2

Ottawa prie Winnipeg de « reconsidérer » d'urgence sa position

OTTAWA — Convaincus du fait que l'avenir même du Canada est compromis par la crise linguistique au Manitoba, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, et le chef de l'opposition, M. Brian Mulroney, ont

GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

tous deux imploré hier le gouvernement de la province de protéger les droits de sa minorité francophone.

Ils ont lancé cet avertissement au moment où les trois partis à la Chambre des communes endossaient, en début d'après-midi, une résolution pressant l'Assemblée législative du Manitoba d'agir avec célérité dans

cette affaire. Aucun des 96 députés présents, sur un total de 282, n'ayant exigé le vote, la Chambre est donc unanime.

La brève résolution d'appui au gouvernement Pawley a été présentée par le ministre des Transports et député de Winnipeg, M. Lloyd Axworthy. Elle reprend, à peu de choses près, celle du 6 octobre 1983 mais en des termes un peu plus forts.

«La Chambre presse le gouvernement du Manitoba de persister dans ses efforts pour satis-

faire aux obligations constitutionnelles de la province et pour protéger efficacement les droits de la minorité francophone dans un esprit de tolérance, de courtoisie, de concorde et de générosité.

«La Chambre presse l'Assemblée législative du Manitoba de considérer d'urgence la résolution et la législation pertinentes de manière à assurer leur prompt adoption.»

Cette résolution n'a évidemment aucun pouvoir contrai-

nant et demeure un simple vœu de la part des parlementaires. M. Axworthy a pour sa part évoqué la possibilité de revenir à la charge dans quelques semaines s'il obtient l'accord du premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley.

Ottawa pourrait adopter en première lecture la résolution constitutionnelle manitobaine pour exercer une pression supplémentaire sur les adversaires de ce projet, a-t-il dit en substance. Son chef, M. Trudeau, a repris cette idée quelques minutes plus tard mais sans élaborer.

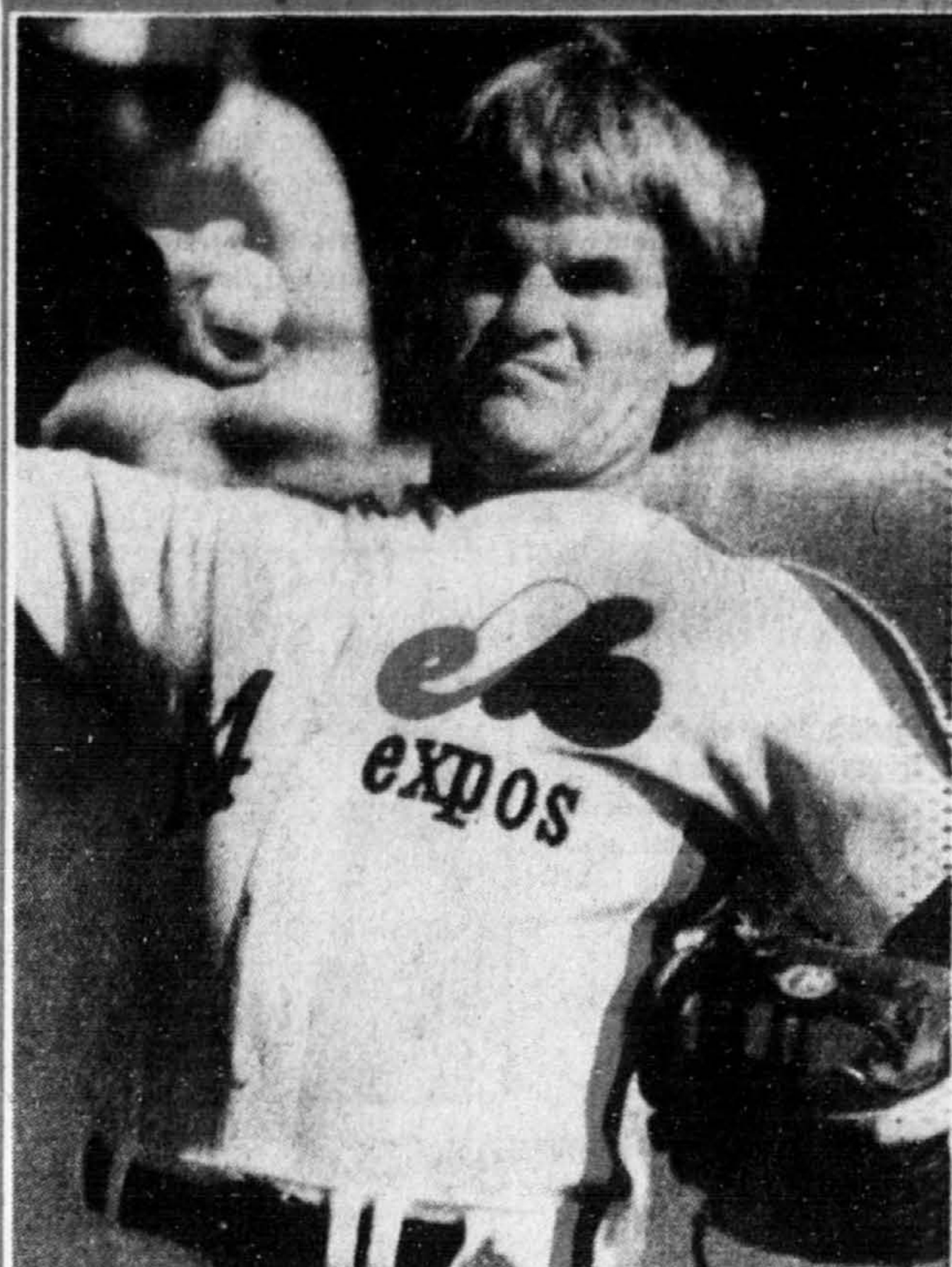
«C'est l'avenir du pays qui est en jeu, ce n'est pas seulement une province», a dit M. Trudeau

voir MANITOBA en A 2

L'opposition manitobaine ignorera la résolution

page B 6

SPORTS



«J'aurai beaucoup de plaisir avec les Expos», a déclaré hier Pete Rose.
photolaser CP

Dawson au champ droit, Tim Raines au centre

Jamais le camp des Expos, à West Palm Beach, n'aura attiré autant de monde qu'hier: Pete Rose faisait sa rentrée avec sa nouvelle équipe. «J'aurai beaucoup de plaisir avec les Expos, a-t-il déclaré. À part les séries de championnat de division, il n'y a pas de pression au baseball». Les Expos ont aussi annoncé une grosse nouvelle: Andre Dawson patrouillera dorénavant le champ droit et Tim Raines prendra sa place au centre.

page F 2

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C 10, H 7 à H 19
— Habitat.....	G 1 à G 12, H 1 à H 6
Arts et Spectacles.....	D 1 à D 21, E 1, E 8, E 9
— Horaires.....	D 14
Bandes dessinées.....	X 15, X 16
Bricolage.....	G 10
Bridge.....	X 15
Carrières et profess.....	Y 1 à Y 8, Z 1 à Z 6
Centenaire.....	A 8
Décès, naissances, etc.....	F 11 à F 12
Économie.....	C 1 à C 11
Êtes-vous observateur?.....	H 16
FEUILLETON	
«La charge des sangliers».....	H 9
Foglia.....	H 7
«Génies en herbe».....	X 16
Horoscope.....	H 10
Jardinage.....	G 7
Le monde.....	B 8
Maisons d'enseign.....	E 2 à E 5
Mots croisés.....	H 13, H 19
«Mot mystère».....	H 15
Quoi faire en fin de semaine.....	E 6
Restaurants.....	E 9 à E 12
Sciences.....	E 7
Sports.....	F 1 à F 10
— Chasse et pêche.....	F 7
Télévision.....	E 1
Timbres.....	X 15
Vacances-voyage.....	X 1 à X 14
Vivre aujourd'hui.....	B 1



Roger Dion



Michel Salvail



André Catonguay

L'AFFAIRE DE ROCK-FOREST EN COUR LE 2 MARS

Un des policiers de Sherbrooke accusé d'homicide involontaire

Les trois policiers de Sherbrooke que le coroner Denys Dionne a tenus criminellement responsables de la mort de

LÉOPOLD LIZOTTE

Serge Beaudoin, tué par erreur lors du drame au motel Le Châtillon, à Rock-Forest, près de Sherbrooke, vont comparaître en cour le 2 mars, et l'agent André Castonguay, qui a déchargé sa mitrailleuse à travers la porte de la chambre où se

trouvait la victime, fera naturellement face à l'inculpation la plus grave.

Considéré comme l'un des tireurs d'élite de son corps policier, il devra répondre à une accusation d'homicide involontaire. La peine maximale pour un tel délit est la prison à vie comme pour une condamnation pour meurtre.

Il sera également accusé d'avoir causé des lésions corporelles à Jean-Paul Beaumont, l'autre poseur de tapis qui se

trouvait dans la chambre, et qui s'en est tiré avec une balle dans la joue. Cette deuxième accusation peut être punie par une incarcération, également maximale, de cinq années.

Avec son compagnon d'intervention, Roger Dion, Castonguay est aussi inculpé d'avoir, dans la matinée du 23 décembre, illégalement déchargé une arme à feu dans la direction de Beaudoin, l'article 228 A du Code prévoyant, dans ce cas, 14 ans de

voir POLICIERS en A 2

UN CAHIER À CONSERVER!

À ne pas manquer dans LA PRESSE, lundi, un cahier spécial consacré à 100 ans de sport. On y dévoilera aussi le palmarès des dix plus grands athlètes du dernier siècle tels que choisis par les lecteurs du journal. Il s'agit d'un cahier de 20 pages abondamment illustré... à conserver.

AUJOURD'HUI

• LAMONTAGNE

L'ex-ministre de la Défense Gilles Lamontagne deviendra sous peu le 24^e lieutenant-gouverneur du Québec, succédant à Jean-Pierre Côté, qui n'avait pas sollicité un second mandat.

page A 3

• AMIANTE

Le président de la Société nationale de l'amiante, Daniel Perstein, craint un effondrement des prix de l'amiante en 1984 sur les marchés internationaux, ce qui pourrait provoquer la fermeture de plusieurs mines du Québec.

page C 1

• ÉDUCATION DES ADULTES

L'objectif central de la politique d'éducation des adultes est de donner à ces derniers les mêmes chances qu'aux enfants devant les impératifs nouveaux de la société informatisée.

page B 10

• FOGLIA

Après avoir tenté, sans succès, après la garderie, de travailler dans une usine, puis dans un centre de main-d'œuvre, Foglia aboutit finalement dans une librairie, où il se trouvera les trois premiers jours de la semaine prochaine.

page H 7



GILLES LATULIPPE

Gilles Latulippe ne sait pas pourquoi il fait rire. La répartie vient ou elle ne vient pas, affirme-t-il. Dans son cas, elle vient depuis 25 ans, et il ne voit pas pourquoi elle ne continuerait pas à venir pendant encore 25 années.

page A 7



LOUISE BEAUDOIN

Ses amis comme ses ennemis s'accordent pour dire que seul le superlatif convient pour décrire Louise Beaudoin, déléguée générale du Québec à Paris. À PLUS, elle décrit la façon dont elle conçoit l'avenir des relations France-Québec.

page A 10



LOUISE MARLEAU

Louise Marleau, qui joue au Café de la Place des Arts le rôle de Mademoiselle Julie, de la pièce du même nom de Strindberg, se félicite de ce que le monde théâtral québécois soit enfin sorti de ses diverses périodes «régionales ou locales».

page D 1

CE SOIR
20H00
LE BATTANT
ALAIN DELON
FRANÇOIS
PÉRIER

La nouvelle façon «d'aller» au cinéma
PREMIER CHOIX: TVEC

DEMAIN SOIR
20H00
PORTÉ DISPARU
JACK
LEMMON
SISSY SPACEK

samedi dimanche

CHRONIQUES

JACQUES BOUCHARD ET PIERRE GRAVEL: Manitoba: situation embarrassante pour Brian Mulroney.

page A 10

LYSIANE GAGNON: Les voisins du Sud.

page A 7

PLEINS FEUX

GILBERT LAVOIE: Quand Ottawa répare les églises et les presbytères des comtés libéraux.

GILLES TOUPIN: Seule la légitimité nationale peut encore sauver le président libanais Amine Gemayel.

PIERRE SAINT-GERMAIN: Le Nicaragua se livre au pari d'élections anticipées.

page A 9

ARTS ET SPECTACLES

Renée Martel décide de livrer quelques secrets de sa vie, dans l'espoir d'aider ceux qui souffrent comme elle d'alcoolisme.



Après quinze ans passés à dominer toutes les scènes du Québec, Yvon Deschamps a failli tout lâcher cette année.

page D 1

VACANCES VOYAGE

Charlevoix possède des paysages majestueux qui demeurent sans doute parmi les plus beaux du Québec.

page X 1

LES VINS

Quels Chablis choisir? Pour le savoir, Jacques Benoit a dégusté avec un panel les quatre moins chers de ces vins blancs vendus dans les succursales ordinaires.

page E 9

JARDINAGE

Quand et comment faut-il tailler les arbustes? Quelques bonnes règles à suivre.

page G 7

DANS LA PRESSE DE LUNDI

- Bécanour** se voit forcée de construire 1 000 logements.
- Un « méditatif » prépare une rencontre oecuménique pour la visite de Jean-Paul II
- Vingt ans après Studebaker, l'Avanti vit toujours
- Deuxième article de la série « Nos comiques »: Louis Saïa

La Quotidienne à trois chiffres à quatre chiffres
Tirage d'hier **492 1364**

LA MÉTÉO

DATE: Samedi, 25 février 1984
AUJOURD'HUI: Min.: -1 Max.: 2
NEIGE FONDANTE

DEMAIN: DÉGAGEMENT GRADUEL

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	0	Pluôt nuag.
Outaouais	-2	0	Pluôt nuag.
Laurentides	-4	0	Pluôt nuag.
Cantons de l'Est	-2	0	Pluôt nuag.
Mauricie	-4	0	Pluôt nuag.
Québec	-2	0	Pluôt nuag.
La-Croix	-2	0	Pluôt nuag.
La-Saint-Jean	-2	0	Pluôt nuag.
Rimouski	0	4	Pluôt nuag.
Gaspésie	0	4	Pluôt nuag.
Bas-Caraïbe	-2	0	Pluôt nuag.
Sept-Îles	-2	0	Pluôt nuag.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-2	8	Ensoleillé
Edmonton	-5	2	Nuageux
Regina	-10	3	Ensoleillé
Winnipeg	-15	-7	Nuageux
Toronto	-1	0	Ciel clair
Fredericton	0	6	Nuageux
Halifax	1	7	Nuageux
Charlottetown	1	6	Nuageux
Saint-Jean	0	4	Pluie

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	9	19	N.-Orléans
Buffalo	6	17	Pittsburgh
Chicago	2	19	S. Francisco
Miami	12	24	Washington
New York	5	12	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	0	3	Madrid
Athènes	7	18	Moscou
Acapulco	23	31	Mexico
Berlin	-1	1	Oslo
Bruxelles	0	5	Paris
Buenos Aires	22	28	Rome
Copenhague	1	1	Séoul
Genève	1	6	Stockholm
Hong Kong	16	18	Tokyo
Le Caire	8	22	Trinidad
Lisbonne	8	14	Vienne
Londres	3	4	

L'aide financière de Québec à la CTCUM continuera de diminuer

■ En dix ans la contribution directe des usagers aux dépenses de la CTCUM est passée de près de 100 p. cent à 40 p. cent, le gouvernement et les municipalités assumant la différence dans des proportions qui se situent maintenant autour de 40 et 20 p. cent respectivement.

Le total des subventions gouvernementales a augmenté de 27,7 p. cent par année, en moyenne, de 1979 à 1982. Dernièrement, toutefois, le gouverne-

ment adoptait des modifications importantes à sa politique d'aide au transport en commun. Ces politiques auront pour conséquence, dès cette année, de transférer au cours des cinq prochaines années une partie importante du financement aux usagers et aux municipalités. La subvention de Québec à la carte mensuelle sera substantiellement réduite. Le gouvernement a en outre décidé de plafonner à la fois sa subvention de fonctionnement et celle reliée à

la C.A.M. Ces plafonds diminueront chaque année, de 1984 à 1988, par rapport au niveau de la contribution des municipalités.

Pour 1988, selon les calculs du gouvernement, les contributions de Québec feront perdre \$30 millions à la CTCUM. Ce montant est, en fait, celui du « ticket modérateur » imposé par le gouvernement et qui se traduira par des hausses annuelles de tarifs au cours des prochaines années.

LIMITE DES SUBVENTIONS DE QUÉBEC À LA CTCUM

Année:	Fonctionnement	Carte C.A.M.
1984	100%	135%
1985	95%	130%
1986	90%	125%
1987	85%	120%
1988	80%	115%

Le nombre des usagers plafonne

■ Selon les tendances actuelles, il paraît difficile pour la CTCUM d'augmenter son achalandage de façon importante au cours des trois prochaines années. En effet, le nombre des déplacements sur le territoire de la CTCUM a tendance à se stabiliser.

Le plan directeur déposé hier par le p.d.g. Lawrence Hanigan signale que, pour la première

fois, les coûts associés à l'automobile augmentent moins rapidement qu'au cours des années 1970 et la circulation est relativement facile sur les principales artères de l'île de Montréal. Les gens ne sont pas prêts à troquer leur voiture pour le transport en commun.

Pour aller chercher de nouveaux clients — et c'est vital — la CTCUM devra améliorer net-

tement ses services. Or la diminution prévue des subventions gouvernementales ne permettra sans doute pas d'augmenter beaucoup l'offre de services au cours des trois prochaines années et obligera la Commission à hausser ses tarifs plus d'une fois.

Depuis deux ans la CTCUM a resserré le contrôle de ses opérations à un point tel qu'elle ne

peut plus réduire de façon importante ses dépenses sans affecter la qualité des services.

Un dernier élément de la préoccupation de la CTCUM concerne le vieillissement de ses immeubles et équipements, ainsi que du matériel roulant original du métro. Cette préoccupation s'étend maintenant aux lignes de trains dont le matériel roulant et les stations doivent être modernisés.

Dans 10 ans, les minorités ethniques seront majoritaires au Canada

■ Le Canada compte plus de cent communautés culturelles qu'on croit minoritaires. C'est pourtant une force qu'on ignore. Car si elles représentent une population de quelque huit millions aujourd'hui, tout indique que leur nombre totalisera 10 millions dans dix ans et dépassera tous les autres groupes. Le Canada accueille, en effet, environ 145 000 immigrants tous les ans depuis 1965 alors que les populations francophone (6 439 100), anglo-celtique (9 754 877), anglo-francophone (430 260) et autochtone (413 380) sont demeurées au même niveau en raison du déclin rapide du taux de natalité.

LILY TASSO

Afin d'exploiter ce marché ignoré, Don Miller, un publicitaire montréalais originaire de la Jamaïque, a décidé de se lancer dans la recherche en créant la compagnie Multifax. Il l'a fait après avoir tenté en vain, à Ottawa notamment, d'obtenir des renseignements exacts et utilisables dans le commerce sur les communautés culturelles qui représentent un marché important.

« Mon entreprise n'a pas sa pareille au monde », lance-t-il avec satisfaction.

C'est à Research & Forecasts, Inc., une compagnie newyorkaise spécialisée dans ce genre de travail, qu'il a confié l'étude en profondeur de cinq groupes ethniques: Chinois, Grecs, Italiens, Portugais et Antillais, en commençant par Montréal et Toronto. « Ils ont interrogé par téléphone, durant 50 minutes chacun, 9 000 Torontois et 7 000 Montréalais arrivés ces 20 dernières années », explique M. Miller.

Le même sondage, qui exige six semaines pour chaque groupe, sera effectué successivement auprès de ces mêmes communautés à Vancouver, Winnipeg, Edmonton et Calgary. L'été prochain, on tracera le portrait des Ukrainiens, des Allemands, des Indo-Pakistais, des Haïtiens et des Polonais, à travers tout le pays.

Portrait complet

72 questions sont posées, permettant de tracer un portrait complet de ces immigrants: langues utilisées à la maison et à l'extérieur, habitudes de lecture,



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Don Miller

programmes favoris de radio et de TV, habitudes de consommation (cette question est subdivisée en 17 points allant du détergent utilisé au maquillage et au parfum), etc., etc. Sans oublier les questions personnelles sur l'âge, l'éducation, l'emploi, l'allégeance politique et autres.

Ces données informatisées sont fournies aux personnes ou organismes intéressés à accroître leurs chiffres d'affaires. « J'ai investi \$600 000 comptant, il y a 18 mois. Sept mois plus tard, j'avais

recupéré mon investissement », annonce avec satisfaction M. Miller qui emploie 10 personnes et six consultants à travers le pays. Il songe déjà à prendre d'assaut le marché des États-Unis.

Le président de Multifax se flatte de la portée sociale, psychologique, économique et politique des données qu'il recueille. D'abord à cause du nombre des immigrants: 58 p. cent de la population à Toronto, Edmonton et Winnipeg, 54 p. cent à Vancouver, 50 p. cent à Calgary, 25 p. cent à Montréal. « Mais les anglophones sont deux fois moins nombreux ici », rappelle-t-il. Les chiffres qu'il cite sont tirés du recensement de 1981, plus ceux du « marché flottant ».

Il faut également tenir compte de la qualité des immigrants des différentes ethnies. « Ils sont plus instruits que les autres », soutient M. Miller qui s'appuie sur un article paru dans le « Globe and Mail », il y a trois mois. On y lisait que 93 p. cent des enfants des communautés culturelles du Québec terminent leur secondaire alors qu'ils ne sont que 73 p. cent chez les Canadiens français et 91 p. cent chez les Canadiens anglais. « De plus, les enfants d'immigrants parlent trois langues, leur langue maternelle en plus du français et de l'anglais », insiste M. Miller.

Le président de Multifax négocie actuellement avec les commissions scolaires en vue de leur fournir des données sur les groupes ethniques et leur culture. Le but: rendre la communication plus aisée.

HAUSSES

SUITE DE LA PAGE A 1

Hanigan, il y existe actuellement une trop grande disparité entre ceux qui versent le plein montant et ceux qui bénéficient de réductions. Selon M. Hanigan, une telle disparité n'existe pas dans les autres grandes villes nord-américaines.

M. Hanigan a déclaré que les hausses de tarifs permettront à la CTCUM de conserver la qualité de ses services et de les améliorer. Selon lui, c'est par des services nettement meilleurs, correspondant aux besoins des usagers, que la CTCUM ira chercher de nouveaux clients. Il ne croit pas que les hausses de tarifs, si elles suivent la courbe de l'indice du coût de la vie — ou à peu près — fassent diminuer la clientèle. Mais il y a une condition, explique-t-il, c'est d'obtenir un service de qualité.

Le document divulgué par M. Hanigan qualifie de « préoccupantes » les premières estimations financières des années 1985 et 1986. Outre la perte d'environ \$30 millions en subventions du gouvernement du Québec, la CTCUM devra augmenter sensiblement ses dépenses pour l'exploitation de la ligne 5 du métro. Le document signale « que la prévision des revenus pour les trois prochaines années paraît beaucoup plus aléatoire que celle des dépenses ».

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

détention comme châtiment possible.

Finalement, ces deux inculpés et le sergent-détective Michel Salvail, qui avait planifié l'opération en catastrophe, seront accusés d'un dernier crime, soit d'avoir, sans excuse légitime, utilisé ou manipulé une arme à feu sans avoir pris suffisamment de précautions à l'égard de la sécurité d'autrui. Là encore, la peine la plus sévère qui peut être encourue, est de cinq ans.

Avant d'être pointé du doigt par le juge Denys Dionne, Salvail, non seulement n'avait pas été suspendu par ses supérieurs, mais il avait continué à faire en-

quête sur le vol de la Brink's et à rechercher les responsables de la mort du gardien assassiné à cette occasion.

Le dépôt de toutes ces plaintes par le procureur de la Couronne, Me François Doyon, pourrait par ailleurs faire rater le départ de l'enquête que la Commission de police voulait ouvrir, à compter de mardi matin, et toujours à Sherbrooke, sur ces mêmes événements.

Sans vouloir faire le moindre commentaire sur les accusations tout juste rendues publiques, l'avocat des policiers, Me Michel Proulx, a déclaré hier après-midi qu'il se présentera devant le juge Roger Gosselin, appelé à présider cette enquête de la CPQ, à la première occasion, et qu'il réclamera fermement l'ajournement des audiences.

MANITOBA

SUITE DE LA PAGE A 1

à sa sortie des Communautés. « C'est une conception du Canada en vertu de laquelle il peut y avoir des gens des deux groupes linguistiques vivant partout dans le pays, pas seulement du français au Québec et des anglophones ailleurs. »

L'analyse du leader conservateur, M. Brian Mulroney, est à peu près la même. « Les Canadiens français n'ont pas besoin d'être enfermés à l'intérieur d'une enclave dans une province », a-t-il lancé.

« J'invite tous les Manitobains à panser les plaies et à régler rapidement cette question des droits de la minorité. Il n'y a aucun doute sur ma position », a-t-il ajouté. Pour M. Mulroney, il est clair qu'un parti politique comme le sien doit s'assurer que les minorités du Canada sont

traités avec justice et dignité en tout temps.

Invité à expliquer l'absence de ses cinq députés manitobains et de plus de cinquante de leurs collègues conservateurs, M. Mulroney a répliqué sèchement: « Lorsque le chef parle, il parle au nom de tout le monde ». Il a précisé n'avoir pris connaissance de la résolution que la veille vers 23 heures, ce qui lui laissait peu de temps pour joindre ses députés déjà en route vers leurs circonscriptions.

Le leader du Parti en Chambre, M. Erik Nielsen, était à bord d'un avion qui l'amenait au Yukon, le ténor des conservateurs fédéraux du Manitoba, M. Jake Epp, était déjà rendu en Floride où il passe les vacances parlementaires.

Le premier ministre a, lui aussi, justifié l'absence des trois quarts de ses députés par le fait qu'ils avaient déjà préparé leur retour chez eux pour le week-

end. Seulement 35 libéraux, dont 14 ministres sur 32, étaient aux Communautés lors de l'adoption de la résolution d'appui aux francophones du Manitoba.

En revanche, six des sept députés néo-démocrates du Manitoba étaient sur place pour manifester leur accord. Seul le député de Winnipeg, M. Stanley Knowles, était absent en raison de son état de santé.

Le président de la Société franco-manitobaine, M. Léo Robert, s'est dit réconforté du geste des parlementaires mais a dit se faire peu d'illusions sur sa portée. Il s'est montré particulièrement impressionné par le discours de M. Mulroney et sa vision du Canada.

C'est maintenant au premier ministre du Manitoba et à son vis-à-vis de l'opposition, M. Gary Filmon, de trancher. Selon une source proche du NPD, le tout se jouera lundi.

Au moins huit morts

■ BRUXELLES (AFP) — Au moins huit personnes ont trouvé la mort hier soir dans l'incendie d'un cinéma du centre de Bruxelles, le Capitole. Neuf autres spectateurs auraient été blessés, dont quatre gravement.

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:

2 — 10 — 23 — 30 — 31 — 32

complémentaire: 36

Les numéros du

mise-tôt sont:

12 — 19 — 26 — 28

PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de

\$500,000 est 2899942

MINI-LOTO

Le billet numéro 402765

rapporte \$50,000

la presse

100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7205
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détachants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

DATE DE PUBLICATION: LE SAMEDI 17 MARS • DATE DE TOMBÉE: LE MERCREDI 7 MARS • PUBLICITÉ GÉNÉRALE: (514) 285-7306 • PUBLICITÉ DE DÉTAIL: (514) 285-6874

La Couronne réclame quatorze ans pour deux agressions sexuelles

■ Gilles Savard, un culturiste de 36 ans, aux pectoraux toujours gonflés à bloc, qui s'était défendu seul, mais avec acharnement, des accusations d'agression sexuelle portées contre lui par deux jeunes filles, avait visiblement perdu de son aplomb, hier.

Déclaré coupable, la veille, et après trois heures de délibération seulement, il n'a voulu faire aucune représentation, pour atténuer la rigueur de la peine que pourrait lui imposer maintenant le juge Claire Barrette-Joncas. Un peu piteux, il a tout simplement fait remarquer, à voix très basse, que les heures qui s'étaient écoulées, depuis le verdict du jury, lui avaient permis de se rendre compte qu'effectivement, il était un homme malade. Et que des soins psychiatriques lui seraient peut-être d'un grand secours.

Quant au procureur de la Couronne, Me France Charbonneau, c'est la peine maximale maintenant prévue pour des cas de ce genre, soit quatorze années de pénitencier, qu'elle a suggérée contre le prévenu. La loi, on le sait, était autrefois encore plus

rigoureuse, puisque la cour pouvait imposer la pénitencier à perpétuité pour viol.

Mais après avoir évoqué rapidement la violence dont Savard s'était rendu coupable à l'égard des victimes, et son dossier en semblable matière, Me Charbonneau a soumis au juge que ce ne devait pas être pour ne rien dire que le législateur avait édicté que le châtiment maximum pouvait être de quatorze ans dans un cas pareil. Il doit être imposé lorsque les circonstances le justifient. Et c'est bien le cas ici, de dire le représentant du ministère public.

Me Charbonneau n'avait cependant pas contesté que le prévenu pouvait être malade, dans un certain sens, et, à ce sujet, elle avait rappelé les déclarations des jeunes filles, à l'effet qu'au moment crucial de l'agression, si l'on peut dire, il avait été pris d'un rire sadique. Il semblait tout simplement être devenu un autre. Le procureur de la Couronne insistait également sur le traumatisme causé aux victimes, et particulièrement à l'une d'elles.

C'est mardi matin que le tribunal se prononcera.

Policiers et armes à feu

Doit-on les priver d'armes ?

— 4 —

■ Devrait-on priver certains policiers de leur arme ?

Poser cette question, c'est relancer un débat qui refait surface régulièrement depuis une dizaine d'années dans la société québécoise et qui oppose deux groupes aux positions diamétralement opposées.

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

A l'Office des droits des détenus et de la Ligue des droits et libertés qui réclament le désarmement de certains agents de la paix, les syndicats de policiers répliquent que dans le contexte nord-américain cette proposition est carrément irréaliste.

Mais, pour le directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, M. Pierre Landreville, l'idée de désarmer certains policiers comme les

agents de la circulation n'est pas tout à fait utopique.

Dans une interview à ses bureaux de l'université, M. Landreville a souligné que « dans les circonstances, il faudrait surtout faire en sorte qu'on arme moins les policiers, qu'on confie des armes aux seules escouades d'intervention ».

Toutefois, le directeur de la seule école de criminologie du Québec juge la question délicate puisqu'elle soulève le problème complexe des rapports entre les gouvernements, chargés d'élaborer les lois, et les policiers, investis du pouvoir de les faire respecter.

« Par contre, depuis la commission d'enquête Keable sur les activités illégales de la GRC, la population est plus sensible, les gens estiment qu'il faut contrôler les policiers », dit M. Landreville. Il y a huit ans, la Ligue des droits et libertés faisait parvenir au gouvernement un mémoire intitulé « L'escadron de la mort au

Québec ou l'étrange phénomène des homicides légaux » et réclamait une commission d'enquête pour faire la lumière sur les agissements des policiers.

Encore aujourd'hui, M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'Office, estime que « l'affaire Rock Forest, c'est le résultat d'incidents antérieurs qui ont été tolérés par le pouvoir politique ».

Aux antipodes de ces revendications, on retrouve la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) qui rejette toute idée de priver des policiers de leur arme, même les agents de la circulation.

« Désarmer les policiers reviendrait à déséquilibrer les moyens de travail et de lutte contre les criminels. S'il n'y avait pas d'armes à feu au Canada, probablement que les policiers n'en auraient pas besoin », affirme M. Michel Allard.

Dans la situation actuelle, dit-il, « c'est une question de proportion, un équilibre d'outils que

chacun utilise. Les agents de la paix sont bien équipés, mais ils pourraient l'être mieux ».

Le président du plus important syndicat d'agents de la paix de la province avec 4,400 membres rappelle que ces dernières années, au moins deux policiers affectés à la circulation ont été tués par des criminels.

Comme solution au problème du maniement des armes par les policiers, la Fraternité propose de mettre l'accent sur la formation et de multiplier par douze le nombre de cours, les faisant passer d'un par année à un par mois.

En terminant, M. Allard mentionne que si d'aventure le gouvernement décidait de restreindre la distribution des armes aux policiers, il aurait à négocier avec les syndicats puisque, comme à la Fraternité des policiers de la CUM, la convention collective oblige l'employeur à fournir gratuitement au policier une série d'articles dont « un revolver avec balles ».

— FIN —

L'Iowa et le New Hampshire, un examen de passage même pour Walter Mondale

■ WASHINGTON — S'il est un pays où il est important d'être le premier ou de faire quelque chose le premier, c'est bien les États-Unis. C'est particulièrement

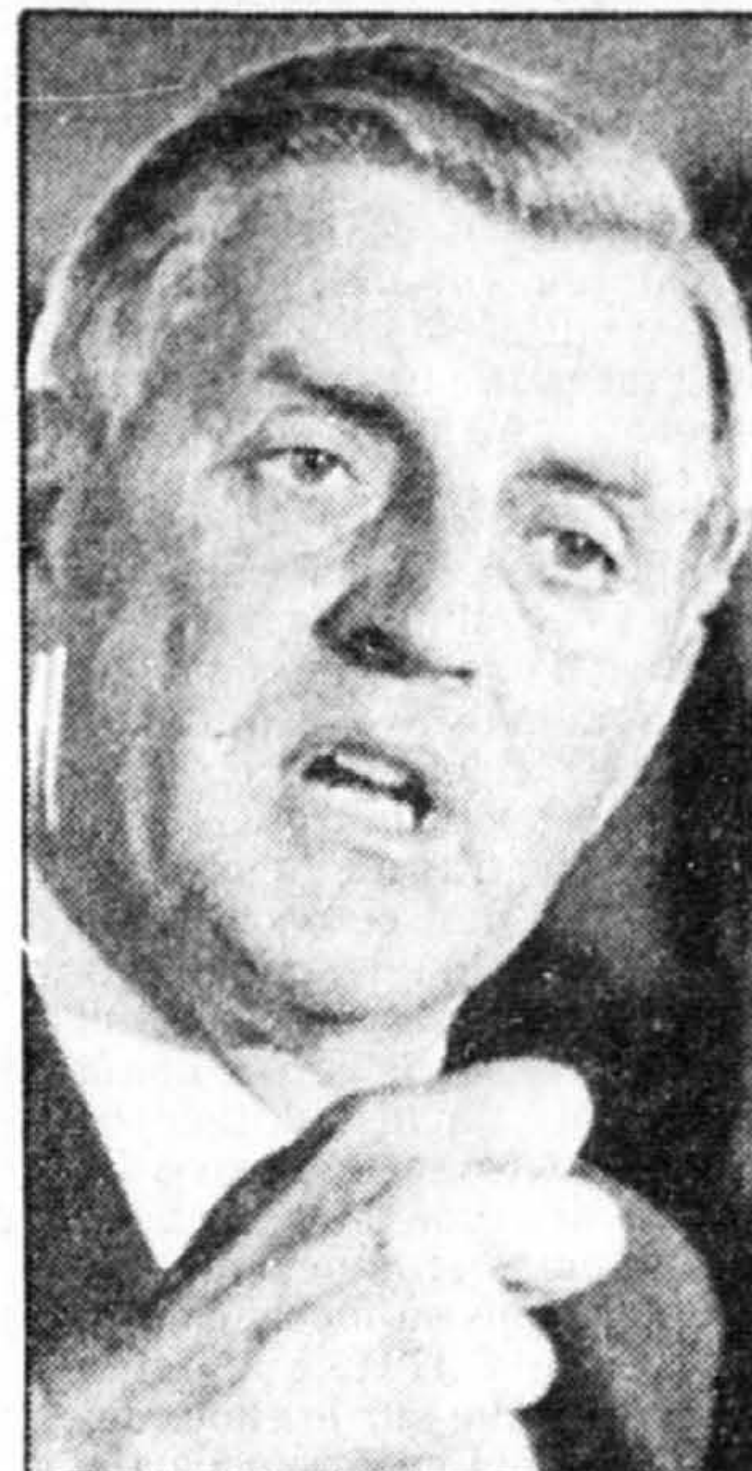
JACQUES TIZIOU
collaboration spéciale

ment vrai en politique, et c'est particulièrement vrai pour ceux qui ont perdu la Maison-Blanche en 1980 et veulent la reprendre cette année: les démocrates. D'où l'importance du premier combat qui a eu lieu cette semaine dans l'Iowa, même si l'enjeu

n'était que de 1,5p. cent des délégués (58 sur 3933)...

L'issue de cette première bataille était facile à prévoir. Walter « Fritz » Mondale, ancien vice-président lors de l'administration Carter, l'a emporté haut la main. L'Iowa est un État voisin de son Minnesota natal, dont il a été longtemps le sénateur. Il sait parler aux gens de ces régions où l'agriculture est reine.

Mais, surtout, il a appris sa leçon de Jimmy Carter: il s'est lancé très tôt dans la course et il a tellement fait pour être le gagnant des premiers caucus et des



photothèque LA PRESSE

Walter Mondale

premières élections primaires, qu'on dit dans l'Iowa l'avoir vu plus souvent en 1983 que les deux sénateurs représentant cet État.

La situation est la même dans le New Hampshire, où des élections primaires auront lieu mardi pour un nombre encore moindre de délégués, mais pour un nombre encore accru de journalistes, de titres de journaux et de sujets à la télévision. Si bien que la question qu'on se pose maintenant n'est plus qui sera le premier, ni qui sera le second, mais bien qui sera le troisième et, au-delà du New Hampshire, qui sera ou qui seront les premières victimes...

Les huit candidats démocrates ont tous dépensé dans l'Iowa, le New Hampshire et les États voisins beaucoup plus d'argent et d'efforts qu'ils n'en dépenseront dans des États plus importants et susceptibles de leur apporter un plus grand nombre de délégués électoraux. Mais, une fois encore, l'Iowa et le New Hampshire sont en position numéro un et deux du hit-parade de la presse. Ils sont les premiers. C'est pourquoi certains des candidats comme les sénateurs Cranston et Hart ont mis la plus grande partie de leur énergie — et de leur budget — dans le caucus de l'Iowa et la primaire du New Hampshire.

Le caucus de l'Iowa et les primaires du New Hampshire sont un premier examen de passage. Ce sont aussi des éliminatoires pour ceux dont les ressources seront à bout et n'obtiendront pas l'espoir d'être renfloués. Mais les jeux de la politique sont tels que ce sera un examen de passage pour Walter Mondale également!

Les vainqueurs, en effet, ne peuvent pas se permettre d'échouer. Surtout lorsqu'on a déjà recueilli, comme Mondale, près de 10 millions de dollars de contributions. Surtout lorsque la presse et les sondages vous donnent gagnant sur toute la ligne. L'Iowa, certes, lui a été acquis avec éclat. Mais une victoire un peu trop serrée dans le New Hampshire, et les résultats des dix autres primaires de mars pourraient s'en ressentir. On dit que celui qui perd sa première place ne la retrouve pas. Mais dans le cas de l'ancien vice-président, il faudrait vraiment une grosse erreur du candidat ou de son organisation pour qu'il perde la tête de la course.

Certains analystes disent même que c'est déjà joué pour la convention de San Francisco, que Mondale va tranquillement emporter toutes les primaires d'ici à celle de l'Illinois, le 20 mars, que les deux tiers des délégués auront alors été choisis et que le reste des États suivra le mouvement pour se retrouver dans le wagon en tête de train.

L'histoire montre que s'il y a un domaine où il ne faut pas vendre la peau de l'ours, c'est bien la politique.

Un tireur embusqué abat une écolière

■ LOS ANGELES (AP et AFP) — Un tireur embusqué a ouvert le feu hier sur la cour de récréation d'une école élémentaire, tuant une fillette et blessant au moins 12 autres enfants.

Plusieurs heures plus tard, le forcené, Tyrone Mitchell, 28 ans, a été abattu par la police au moment où celle-ci prenait d'assaut la maison de trois étages dans laquelle il s'était barricadé et qui est située près de l'école élémentaire de la 49ème rue, à 8 km au sud de Los Angeles.

Peu après le début de la fusillade, un cordon de policiers avait été mis en place dans le secteur et les maisons avoisinantes avaient été évacuées.

Les enfants blessés, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été transportés à l'hôpital Martin Luther King.

La fiancée du forcené, Mary Lou Hill, 29 ans, a déclaré que Tyrone Mitchell souffrait de troubles mentaux depuis le décès de ses parents et de six autres membres de sa famille dans la massacre de Jonestown (Guyane), en novembre 1978. Jim Jones, le chef d'une secte religieuse baptisée le Temple du peuple, y avait ordonné le suicide collectif de plus de 900 de ses disciples, rappelle-t-on.

L'aspirateur central BEAM: le meilleur choix pour tous les besoins de nettoyage

Si vous en avez assez de traîner ou transporter un aspirateur classique partout où vous voulez enlever la poussière ou des débris, adoptez donc le moyen moderne le plus efficace et le plus pratique pour ce faire: l'aspirateur central BEAM. De type industriel, son moteur fournit une puissance jusqu'à trois fois plus grande que celle d'un aspirateur classique. Et il conserve sa puissance maximale même avec l'utilisation d'un tuyau long de 500 pieds! L'appareil complet, formé du moteur et d'un réceptacle à poussière et débris de grande capacité, prend le minimum de place et s'installe facilement à l'écart, fixé à un mur, dans un garage ou un sous-sol. Grâce à son tuyau léger et flexible de 30 pieds, inséré dans une seule prise centrale, on peut faire tous les petits et gros travaux de nettoyage dans toutes les pièces d'une maison d'une superficie de 1872 pi². Il existe également un modèle d'aspirateur central BEAM spécialement conçu pour un appartement.

Plus de 100000 aspirateurs centraux BEAM ont été vendus jusqu'à maintenant et le taux de satisfaction de leurs utilisateurs est de 99,9%. C'est pourquoi la compagnie BEAM ne craint nullement de faire sienne la devise «Satisfaction garantie ou remboursement».

Pour plus amples renseignements, appelez le 641-0871 ou venez voir nos 5 modèles dans notre salle d'exposition au 1450, rue Nobel, local 21, à Boucherville (accès par la sortie 95 de l'autoroute Transcanadienne), ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h.

REÉR ou CPG

Les REÉR — CPG des FIDUCIAIRES
c'est pour les gens comme vous...

Intérêts payés annuellement.	9 1/2 %
Sans frais minimum 500 \$.	
Nous vous offrons aussi:	1 AN
• Fonds épargne garantie (sans frais)	
• Fonds actions (frais minimes)	
Taux sujet à changement.	

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253 ave McGill College
Metro McGill
(514) 878-3351

Centre commercial
Place Rosemere
(514) 437-0710

6633 est.
rue Sherbrooke
Metro Langelier
(514) 253-1720

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES
sont inscrits à la Régie
de l'Assurance-dépôts
du Québec.

RAPPELEZ-VOUS L'ÉTÉ DERNIER

SUPER SPÉCIAUX D'OUVERTURE

Cette année Piscines Citadelle donne un grand coup et vous offre des spéciaux imbattables (rapport qualité/prix) sur les piscines hors-terre et creusées.

Jamais une pareille occasion ne vous aura été offerte.

VENEZ CONSTATER VOUS-MÊMES!

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00
Dimanche 13h00 à 17h00



PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL
620, Place Trans-Canada
527-8817

REPERTIGNY
545, rue Notre-Dame
585-0100

SHERBROOKE
(Rock Forest)
4701, boul. Bourque
584-8811

LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(angle St-Martin)
384-4581

SHAWINIGAN
2385, rue Saint-Marc
539-8431

JOLIETTE
564, rue St-Charles-Borromée
759-8110

ST-HYACINTHE
2760, rue Bourdages
773-5667

SAINTÉ-THÉRÈSE
259, Boul. Labelle
435-1983

CHÂTEAUGUAY
2791, boulevard Anjou
891-8030

BROSSARD
6655, boul. Taschereau
676-8655

SOREL / TRACY
625, route Marie-Victoire
742-7982

VICTORIAVILLE
(Annabaski), 54, rue Girouard
357-8344

TROIS-RIVIÈRES
8255, boul. Jean XXIII
377-2921

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

Syndiqués et patrons veulent bien «laver leur linge sale, ...mais en famille!»

Le patronat et les centrales syndicales veulent bien s'engager dans une réforme en profondeur du Code du travail, mais ils tiennent à en avoir le contrôle. Ils sont en désaccord avec la façon dont le ministre du Travail entend procéder, soit par une consultation élargie permettant d'obtenir le plus large éventail d'opinions possible sur les relations de travail au Québec.



LISA BINSSE

Voilà l'essentiel de l'avis envoyé cette semaine au ministre Raynald Fréchette par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), où siègent des représentants patronaux et syndicaux, sur le projet de révision du Code soumis par le ministre il y a deux semaines. Cet avis, qu'il avait lui-même sollicité, l'a d'ailleurs profondément déçu.

Le ministre a noté hier qu'il trouve l'avis, dans son ensemble, «regrettable». Cet avis ferait abstraction d'une conception à laquelle il tient particulièrement: celle de la consultation large auprès de tous ceux intéressés, d'une part à se prononcer sur l'ensemble de la philosophie des relations de travail et, d'autre part, à suggérer des moyens pour les améliorer. M. Fréchette ne se sent pas lié par cet avis qui, selon lui, ne reflète pas l'opinion de l'ensemble de la société. Il a donc décidé de soumettre son projet, tel que formulé, au Conseil des ministres dès la semaine prochaine.

Le ministre estime que les membres du CCTM ont fait preuve d'un certain corporatisme en émettant un avis qui cherche à restreindre la portée de cette consultation. Portant

ainsi atteinte à son rêve d'instaurer, par consensus général, un nouveau contrat social au Québec en matière de relations de travail.

Projet du ministre

Le projet du ministre prévoit la création d'une commission consultative itinérante et la tenue de conférences socio-économiques. Cette révision du Code, avec un regard sur les autres lois du travail, réclamée et attendue depuis plusieurs mois par les centrales syndicales et le patronat, serait échelonnée sur 18 mois. M. Fréchette désirait que cette révision soit le fruit d'une vaste consultation régionale et nationale débouchant idéalement sur un consensus.

Lors d'une entrevue avec LA PRESSE, M. Fréchette a reconnu que le défi était de taille. Mais il le croit sincèrement réalisable. En plus de changer des lois, le ministre vise avant tout à changer des mentalités, des attitudes. Ceci implique l'instauration d'un nouveau dialogue entre les personnes qui vivent directement ou indirectement des problèmes de relations de travail (employeurs, syndiqués, non-syndiqués, chômeurs...). «Il faut permettre à tous de se rencontrer et de discuter».

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, le Conseil consultatif approuve la création d'une commission consultative, mais avec un mandat différent: celui de revoir l'ensemble des lois du travail, dont le Code du travail. Il voudrait également que cette révision touche le régime de négociations dans le secteur public, alors que le ministre axe plutôt sa réforme sur les relations de travail dans le secteur privé. La commission que M. Fréchette veut «neutre et autonome» serait alors plus ou moins contrôlée par le CCTM, qui exige d'être consulté sur le choix des personnes qui en feront partie,

photothèque LA PRESSE
Raynald Fréchette

et tenu régulièrement au courant des travaux de la future commission.

«Craint-on la dissidence?»

Pour ce qui est des audiences de la commission, auxquelles M. Fréchette veut donner une portée nationale et régionale, le CCTM proposerait, dans son avis, de leur accorder un caractère national, quel que soit l'endroit où elles se tiendraient. Au ministère, on rétorque: «Craint-on qu'une dissidence s'exprime publiquement?»

Quant aux conférences socio-économiques prévues par le projet du ministre, il semble que le CCTM les rejette. Ces conférences devaient permettre aux différents intervenants de faire le point sur l'ensemble des relations de travail et sur les problèmes connexes, préciser les orientations et dégager des voies de solutions.

De toute évidence et comme ils l'ont d'ailleurs déjà souligné, les représentants syndicaux et patronaux au CCTM veulent éviter que cette révision ne devienne «un show public» sur lequel ils n'auraient aucun contrôle. «D'accord pour le lavage de linge sale, mais en famille!».

MAGRIR

Vous avez tout essayé sans succès?

Pourquoi ne pas consulter la meilleure équipe du Québec, composée de médecins, diététistes, éducateurs physiques, animateurs, etc.

C'EST BON DE MONTRÉAL 276-2573

UN CRI DU COEUR À PAULINE MAROIS

«Il faut sauver notre Pointe (Saint-Charles)»

Mécanicien depuis 26 ans à l'usine Sherwin Williams, de Pointe Saint-Charles, Jean Blais, figure maigre, cheveux plats et lisses, silhouette nerveuse, bondit jusqu'au micro. «Madame la ministre Marois, il faut sauver notre Pointe (Saint-Charles) ou du moins ce qu'il en reste. Les entreprises s'en vont toutes. Le Bon Dieu nous a condamnés à travailler sur cette terre mais on ne peut même plus le faire. Nos jeunes se retrouvent tous à la prison de Bordeaux.»

MARTHA GAGNON

C'est un véritable cri du cœur que lance ce père de famille chaudement applaudi par la centaine de personnes présentes dans la grande salle du Y.M.C.A. Visiblement émue, Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, cherche un mot d'encouragement, de réconfort. Mais quoi dire à Jean Blais qui, comme tous ces citoyens de Pointe Saint-Charles, en a assez des belles promesses.

Pourtant, ça bouge à la Pointe. On se bat avec l'énergie du désespoir. On refuse de crever de faim. Il y a 30 ans, le secteur était un centre industriel important. Aujourd'hui, il ne reste que deux petites entreprises importantes: le Canadien national et la compagnie Domglas. La fermeture prochaine de Sherwin Williams laissera 350 employés sans travail. Dans ce quartier, trois adultes sur quatre sont sans emploi. Le problème des jeunes entre 18 et 30 ans est aigu.

Les gens ont fait savoir au ministre Marois, hier, qu'ils étaient prêts à tout faire pour que leur quartier reprenne vie. Mais ils refusent qu'on leur impose des projets qui ne répondent pas au besoin de la population. Ils sont choqués de voir qu'on construit des condominiums luxueux qui seront habités par des personnes d'une classe sociale plus aisée. Car, à Pointe Saint-Charles, 43 p. cent des familles vivent en dessous du seuil de la pauvreté.

Sur l'une des affiches collées au mur de la salle, on pouvait lire: «Si la fierté à une ville, nous avons la nôtre aussi». Un autre message disait: «we want minimum wage not poverty». L'assistance était composée en majorité d'anglophones qui bénéficiaient pour l'occasion d'un système de traduction simultanée.

Pas de miracle

Dès le début de son exposé, Mme Marois a précisé qu'elle n'était pas là pour accomplir des miracles ou pour créer de faux espoirs. «Ça ne sera jamais parfait. Il y aura toujours des chômeurs. Mais je puis vous assurer que nous faisons le maximum d'efforts pour trouver des solu-

tions nouvelles». Le ministre effectuait actuellement une tournée à-travers le Québec pour parler des nouveaux programmes de création d'emploi et d'aide à la jeunesse qui seront bientôt mis sur pied. Même si elle s'abstient de faire des promesses, elle espère que Pointe Saint-Charles saura prendre sa part du gâteau.

Actuellement, le Y.M.C.A. aide les jeunes à créer leurs propres emplois en mettant sur pied des petites entreprises coopératives, tels qu'un atelier de décapage de meubles, une imprimerie, un atelier de réparation d'automobiles, etc.

C'est la deuxième fois cette semaine que Mme Marois devait écouter les doléances des résidents de la Pointe. Plusieurs jeunes bénéficiaires de l'Aide sociale avaient en effet occupés son bureau du comté, quelques jours auparavant, pour se plaindre de coupures qui leur avaient été imposées. On trouvait inacceptables que les autorités aient décidé subitement de diminuer de \$415 à \$151 les chèques émis aux personnes de moins de 30 ans incapables

de travail. Il semble que cette situation soit particulière à ce secteur de la ville. Plus de 65 jeunes ont déjà demandé que leur dossier soit revu.

Sans aborder le cas précis des assistés sociaux de Pointe Saint-Charles, le ministre a déclaré qu'elle trouvait discriminatoire cette mesure qui prive les jeunes de moins de 30 ans d'une aide satisfaisante. Elle se demande, toutefois, où le gouvernement pourrait bien puiser l'argent pour satisfaire cette clientèle. Selon elle, il en coûterait plus de \$30 millions si l'on haussait le montant des chèques de seulement \$50 par mois. «Les allocations étaient sans doute suffisantes dans le passé car les gens ne restaient pas longtemps sans emploi».

Sceptiques, les citoyens ont exigé de Mme Marois qu'elle leur promette de revenir les rencontrer à nouveau d'ici la fin de mars. Soucieuse de montrer sa bonne volonté, le ministre a remis sa «carte d'affaires» aux responsables de la réunion, ce qui a fait rire tout le monde.

VICTIME DE LA MIUF

IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE L'ENLEVER, PROFITEZ DE LA SUBVENTION MAXIMALE DE 5 000 \$ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (NON IMPOSABLE) AUCUN FRAIS DE VOTRE PART

CVH

CONSTRUCTION VENTILATION HOGUE
1455, RUE CUNARD, LAVAL

668-5597 — 388-6212 — 464-2424



AVIS PUBLIC GRANDE LIQUIDATION À LA GALERIE ROYALE

1420, rue Sherbrooke ouest (angle Bishop)

PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES À DES RÉDUCTIONS ÉTONNANTES

Voici quelques exemples au hasard:

\$225	\$375	\$465	\$550	\$1250
\$95	\$140	\$195	\$265	\$700

LE CHOIX EST EXTRAORDINAIRE

MAIS FAITES VITE, NE LE MANQUEZ PAS!

AUJOURD'HUI, SAMEDI, DE 9h à 5h ET DEMAIN, DIMANCHE, DE 1h à 5h

TÉL.:
845-4383
ou
845-4677

CHARGEX

VISA

AMERICAN EXPRESS

master charge

• ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN •

VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

EN 4 SESSIONS DE GRAND INTÉRÊT POUR COLLECTIONNEURS ET EXPERTS

Vaste choix d'environ 1,200 articles de qualité de plusieurs consignateurs, y compris une importante liquidation de succession de Montréal.

VISITE: Vendredi 24 février, 10 a.m. à 21h.
Samedi 25 février, 10 a.m. à 17h.
Dimanche 26 février, 10 a.m. à 17h.

ENCAN: LUNDI 27 février, 19h.
MARDI 28 février, 19h.

MERCREDI 29 février, 19h.
JEUDI 1er mars, 19h.



Comprenant: Magnifique ensemble de salle à dîner 9 mcs en acajou style Queen Anne, ensemble de salle à dîner 9 mcs style Sheraton en acajou marqueté, mobilier de salon victorien 4 mcs style Eastlake, mobilier de salon victorien 3 mcs style Eastlake, mobilier de salon 5 mcs style Louis XV en dorure, causeuse style Empire, bureau marqueté, mobilier de chambre 7 mcs en noyer. Fauteuil exécutif en cuir style Louis XV, commode au dessus de marbre style Louis XV, vitrine à bibelots marquetée style Louis XV, vitrine marquetée et bombée style Louis XV, table de toilette pour hommes en érable, canapé en noyer style Louis XV et bergère, 10 chaises à salle à manger marquetées. Plusieurs table d'occasion et petites commodités marquetées. Bureau plat style Louis XVI, fauteuil à oreillettes en cuir, bureau d'associés en chêne, chaise et fauteuil à bascule Stickley, buffets et commodes américains et canadiens en acajou, érable, chêne, frêne, etc. Horloge grand-père en acajou ciselé. Buffet victorien en noyer, tables de salon et de cocktails en acajou, vaisseliers assortis en acajou et noyer, ensemble d'horloge en bronze 3 mcs style Louis Philippe. Superbe table console style Louis XVI au dessus de marbre. Buste de femme en marbre, piedestal en onyx, lit en cuivre, etc., etc.

Art asiatique comprenant ciselures en jade, pièces de jeu d'échecs en ivoire, défense en ivoire antique, ciselure d'un pont en ivoire, paravent du 18e siècle en papier de riz, ciselure d'un empereur et impératrice, collection de netsukes en ivoire. Vase figural de Canton. Collection de banko antiques, collection de marionnettes antiques, 3 épées véritables Summari, collection de 24 instruments de musique miniatures faits de pierres semi-précieuses. Paravent chinois coramandel.

Grande collection de tapis orientaux tissés à la main comprenant: grand tapis de Perse Kerman, tapis Karachi signés, Bokharo, chinois, Anatolien, etc., etc.

Bijoux de succession et de dessinateurs comprenant montres en or, magnifique collier de perles de 8 1/2-9 mm 32 pouces, bagues, chaînes, etc. Plusieurs pièces serties de diamants, perles, pierres précieuses et semi-précieuses.

Vaste choix d'articles en argent sterling et argent plaqué comprenant service à thé style Queen Anne plaqué argent, paire de bougeoirs en argent plaqué, pièces de service, plateaux, services de thé et café, etc. Toiles canadiennes et européennes et sculptures par: Warren Williams, M. Lorine, Eva Maryon, Marie Claire, J. Barclay, R.P. Brown, F.W. Wunder, B. Parsons, Corregio (attrib), J.L. Jerome, J.H. Shape, Edwin Ellis, Jean Baptiste Greuzi, Gurcino (attrib) N.G. Norwell, A. Rousseau, R. Nevin, B. Golbraith-cornell, D. Bourgeois, A. Soly, S.B. Wilson, F. Tremblay, F. Moerman, etc. Collection d'aquarelles japonaises.

Pièces de monnaie rares comprenant collection de pièces de monnaie de la Rome antique, monnaies mondiales en or, dollar en argent canadien comprenant 1945 et 1946, sculptures de timbres en or-bronze-argent, \$2.00 en or de Terre-Neuve, dollars américains en argent.

Notre commission est de 15% au-dessous de \$500.00 et 10% au-dessus de \$500.00, minimum \$20.00 par lot.

INDUSTRIES EMPIRE INC.

à notre salle d'encan

737-5343

5500 rue Paré à l'ouest de Décarie

737-8653

Dans le cadre de son
Année du Centenaire,

la presse
100 ans
vous présente

«100 ANS D'IMPRIMERIE»

Aujourd'hui de 9h à 17h au Complexe Desjardins, revivez l'imprimerie à ses tous débuts et découvrez les différentes étapes de fonctionnement et de production d'un journal.

une exposition unique
qu'il ne faut pas rater.

Crise manitobaine, crise canadienne

La crise qui ébranle le Manitoba au sujet des droits linguistiques débouche inévitablement sur une crise canadienne. Parce que les événements de Winnipeg contredisent diamétralement la conception du Canada que défendent Pierre Trudeau, Brian Mulroney et Ed Broadbent. C'est pourquoi le premier ministre appelle le Parlement à «sauver le pays». C'est pourquoi il a fait voter hier aux Communes une résolution solennelle qui incite le gouvernement de M. Pawley à honorer les obligations constitutionnelles de la province.

Alors que les parlementaires fédéraux partent en vacances pour une semaine et que la session de l'assemblée manitobaine sera bientôt prorogée, on ne voit pas comment serait apportée au problème, dans un avenir prévisible, une solution à la fois respectueuse des droits des francophones, de la constitution et de la majorité manitobaine.

M. Pawley est un homme politique de bonne foi qui a honnêtement voulu rétablir en faveur des Franco-Manitobains des droits qui leur ont été arrachés unilatéralement et illégalement en 1890. Il a échoué. Pour une raison triste et simple: il a largement sous-estimé la résistance farouche de la majorité de sa province au principe de la dualité, à l'idée des deux peuples fondateurs, au bilinguisme officiel. Il a mal compris que les habitants de la prairie, issus de diverses origines ethniques, établis là-bas depuis quelques décennies, ne reconnaissent qu'une langue officielle pour leur région, une langue qu'ils ont dû apprendre eux-mêmes lorsqu'ils ont émigré vers le Canada. Ils pensent que les francophones de l'Ouest, s'ils veulent tellement imposer leur langue, devraient gagner le Québec et laisser vivre en paix et en anglais les Manitobains.

Ayant mal jugé cette réalité, M. Pawley s'est heurté à une opposition qui n'est conservatrice que par hasard et de nom: elle exprime en réalité le sentiment populaire.

Déchainée contre le projet de résolution constitutionnelle qui tend à rétablir le caractère officiel du français, cette opposition a créé un véritable chaos à l'Assemblée législative, faisant de la règle parlementaire une dérisoire parodie, refusant de voter les textes au terme de débats interminables et absurdes.

Refusant de cautionner plus longtemps un régime d'anarchie parlementaire, M. Pawley a choisi la capitulation. Il a perdu une bataille décisive. Mais il croit encore, courageusement, que la victoire l'attend à la fin de la guerre. C'est toutefois une guerre dans laquelle il doit maintenant se résigner à entraîner ses alliés fédéraux qu'il avait naguère mis en garde contre des interventions inopportunes.

Pour l'instant, les législateurs manitobains se dérobent à l'obligation constitutionnelle que leur impose pourtant une entente qui découle elle-même d'un jugement de la Cour suprême.

Comment sortir de cette impasse?

Aux Franco-Manitobains, qui constituent 6% de la population manitobaine, il est recommandé par plusieurs de s'engager à nouveau sur la voie judiciaire: ou bien en priant la Cour suprême (par l'entremise du citoyen Bilodeau) de tirer les conséquences pratiques de son jugement de 1979, lequel, rappelle-t-on, rétablissait les droits reconnus aux francophones par la loi constitutive de 1870; ou bien encore en demandant au Cabinet fédéral d'entreprendre lui-même auprès du plus haut tribunal une démarche de consultation grâce à laquelle chacun serait fixé sur les obligations du gouvernement manitobain quant au statut du français.

Mais la voie judiciaire, même si elle devait conduire à une autre «victoire» de la minorité déclinante, n'apporterait jamais de véritable solution au problème. Toute solution authentique et démocratique sera le fruit d'une volonté politique qui exprime un consensus populaire.

C'est à quoi doivent à présent s'employer les hommes politiques de tous bords.

Michel ROY

Le Nicaragua aux urnes à reculons

Même si la situation reste préoccupante dans plusieurs pays d'Amérique centrale (Salvador, Nicaragua notamment) les signes d'un relatif apaisement apparaissent. Si les conflits persistent, ils ne s'étendent pas, en raison, semble-t-il, de l'influence que peuvent encore exercer les pays qui offrent leurs bons offices en vue d'une médiation, notamment le groupe dit de Cantadora auquel appartiennent, entre autres, le Mexique et le Venezuela.

Entre une fausse solution militaire et un règlement des différends aux urnes, c'est, en principe, à des élections libres que vont naturellement les préférences. On dit bien en principe, car la réalité apporte chaque jour un démenti à la proclamation de l'idéal démocratique. Le Salvador offre un bon exemple de ces contradictions permanentes. Les élections dans ce pays n'ont pas arrêté les tueries.

On apprend maintenant que c'est le Nicaragua qui va tenir des élections générales le 4 novembre prochain, soit deux jours avant l'élection présidentielle aux États-Unis. Le Nicaragua ira aux urnes à reculons, sans conviction, sans croire à un rite qui, sous certaines latitudes, relève de l'exotisme.

Le gouvernement de M. Ortega paraît plus résigné que décidé à tenir des élections qu'il avait promises depuis le renversement du régime de Somoza en 1979 mais qu'il remettait constamment. Ces élections, puisque élections il y aura, il voudra les gagner à tout prix. Aussi s'inquiète-t-on, notamment à Washington, des conditions dans lesquelles se tiendra le scrutin. Et on s'en inquiète avec raison.

Les pouvoirs menacés sont rarement des pouvoirs enclins à stimuler la vie démocratique. Or, le gouvernement de Managua vit sous la menace. La menace n'est peut-être pas mortelle mais elle existe. Et elle existe avec l'encouragement de Washington. À partir du Honduras, avec l'aide américaine, les revanchards qui se réclament de Somoza (il a été assassiné) organisent des expéditions punitives à l'intérieur du territoire nicaraguayen. Les engagements sont bien loin d'être décisifs, mais ils ont tout de même fait un millier de victimes. Voilà qui prépare déjà mal à la nécessaire sérénité qui doit prévaloir dans un bureau de scrutin.

En raison de circonstances très particulières ou faute de convictions, les sandinistes ne sont pas des démocrates bon teint. La censure sévit dans ce pays et c'est maquiller la réalité que d'omettre de le rappeler. Le régime puise son inspiration dans le marxisme et la population fait l'expérience quotidienne d'un collectivisme forcé. La situation économique est malsaine et ce facteur à lui seul suffirait déjà à favoriser une surveillance serrée de l'opposition. On croit savoir d'ailleurs que les candidatures de certaines personnalités, dont l'opposition au régime est bien connue, ne seront pas admises.

En mettant les choses au mieux, en supposant que les élections vont se dérouler dans un climat de liberté totale — ce qui est supposer beaucoup — on aboutirait à un résultat qui n'irait pas sans rappeler le Chili d'Allende, premier chef de gouvernement marxiste démocratiquement élu. L'expérience devait se terminer de façon malheureuse, Allende succombant aux coups venant de divers côtés à la fois. Les sandinistes au pouvoir à Managua doivent penser quelquefois à Allende. Ils prendront leurs précautions. Car ce n'est pas des débris de l'ère Somoza que peuvent venir des leçons de démocratie.

Somme toute, le 4 novembre prochain le Nicaragua va jouer à la démocratie. Sans conviction, d'un côté comme de l'autre.

Guy CORMIER

UN FRONT COMMUN POLITIQUE DES FEMMES DU QUÉBEC



(Tous droits réservés)

Place aux caricaturistes et aux poètes du dimanche

Un mot à vous, lecteurs des pages éditoriales, amateurs des idées disputées, partagées ou contredites, surtout à vous, Girard en herbe, qui aimerez bien dire dans un dessin ce que d'autres expriment par les mots. Nous vous offrons aujourd'hui une nouvelle tribune.

JEAN-GUY DUBUC

Aimeriez-vous voir vos caricatures publiées dans LA PRESSE, commentées par Jean-Pierre Girard lui-même, regardées et appréciées par des milliers de personnes chaque semaine?

Ce sera possible bientôt. Vous savez que LA PRESSE publiera une édition du dimanche à partir du 11 mars prochain. Et nous avons décidé de faire une petite place à ceux qui préfèrent le dessin à l'écrit pour exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent commenter. Chaque semaine, nous en choisirons quelques-unes

pour leur qualité aux plans de l'art, de l'imagination et de l'actualité. Et notre caricaturiste, ou peut-être son petit chien, réagira à son tour sur votre coup de plume ou votre trait d'esprit.

Bien sûr, il y a des conditions techniques à remplir.

Chaque dessin devra être fait à l'encre de Chine noire, ne jamais comporter de couleur mais pouvant utiliser une trame ou un lavis. Il devra traiter d'actualité, politique ou sociale; il pourra être drôle ou réaliste; il devra respecter les proportions de 12 x 18 cm. En aucune circonstance, il ne sera renvoyé à son auteur. Bref, il sera traité comme les lettres de la tribune libre.

Parlant de celles-là, une autre innovation.

Vous savez que LA PRESSE reçoit présentement de 60 à 70 lettres par jour de ses lecteurs pour publication. Le choix est parfois difficile à faire: on ne

peut en publier qu'un petit nombre. Parmi ce qui est automatiquement refusé il y a tous les propos qui ne commentent pas l'actualité. Le dimanche, on pourra maintenant se laisser aller à un billet, à un poème, à une anecdote, bref, à une «jolie chose» qui pourrait ensoleiller une journée.

Encore là, le courrier risque d'être important. Si vous voulez être publié, rappelez-vous certains conseils d'usage.

Plus le texte est court, plus il gagne en valeur journalistique. Il faut se rappeler cet auteur français (était-ce madame de Sévigné?) qui avait écrit une très longue lettre à une correspondante et terminait en disant: «Pardonnez-moi d'avoir écrit si longuement, je n'avais pas le temps de faire court...» Prenez le temps d'être bref et concis: vous serez lu bien davantage et vous aurez su préciser l'essentiel de votre pensée.

Le conseil s'adresse à tous ceux qui nous écrivent: chaque

ligne qui dépasse l'essentiel ajoute à la difficulté de vous faire une place dans nos pages.

Rappelez-vous également qu'il faut toujours que votre texte soit signé à la main et que votre adresse comprenne votre numéro de téléphone. La règle existe autant pour les professeurs d'université et aux présidents de compagnie qu'aux plus humbles écrivains.

La tribune libre de LA PRESSE représente un effort de participation unique entre un journal et ses lecteurs. Qui d'autre offre tant? Quel journal accorde une page entière par jour à tous ceux qui ont une pensée décente et pertinente? Quel journal reçoit 70 lettres par jour, souvent de grande qualité, en plus des documents, des répliques, des prises de position exclusives? Nos pages sont maintenant victimes de leur succès: vous pouvez nous aider à entretenir cette réussite selon vos désirs.

Jean-Guy DUBUC
Editorialiste en chef



Marcel Adam

Le PQ s'engage à faire la lutte sur son option

Réuni au Lac Beauport pour y discuter de la question nationale, le caucus du Parti québécois a réaffirmé à l'unanimité son allégeance à l'article du programme qui stipule que les prochaines élections porteront «principalement» sur la souveraineté du Québec.

Du même coup la députation péquiste se ralliait au consensus auquel en était arrivé sur ce sujet le conseil des ministres au début du mois.

Maintenant les choses sont claires, proféraient devant la presse les participants à cette recollection où, en plus de se remémorer leur credo, ils avaient renouvelé les promesses de leur baptême. Mais si les choses sont claires, c'est dans le sens «translucide», mais non «transparent», du mot.

Cela signifie-t-il qu'un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté? demande-t-on à M. Lévesque. Celui-ci commence par dire que les députés n'ont pas «multiplié les épanchements», que «ce pourrait être une bonne traduction de ce qu'on vient de décider», avant de préciser qu'un vote pour le PQ sera «un vote pour notre option, la souveraineté». Mais il ne veut pas être plus précis sur le sens à tirer de tel ou tel résultat, il se réjouit

même que les députés aient évité les deux choses qui lui font le plus horreur après le fédéralisme: le béton et la plomberie.

Le ministre Bernard Landry n'a pas manifesté la même prudence que son chef, l'autre jour, à l'Université de Montréal. Si le PQ obtient 50% des voix plus une, dit-il, il fera la souveraineté du Québec. S'il obtient une simple majorité relative, «tous les gestes que l'on posera feront partie de ce processus et seront dans le sens de l'agrandissement du pays réel qu'est le Québec». Pour lui une victoire électorale portant notamment sur l'option péquiste serait plus claire que le résultat du référendum.

Est-ce bien sûr? Dans une élection un gouvernement sortant est moins jugé sur ses propositions d'avenir que sur sa gestion passée. Jugement l'intendant qu'il a été, les électeurs le reconduisent s'ils en sont contents et l'éconduisent dans le cas contraire. La crédibilité du programme qu'il propose est à la mesure du crédit que lui vaut la manière avec laquelle il s'est acquitté de son mandat.

Appeler un peuple à répondre à une question qui engage sa destinée, à l'occasion d'une

reddition de comptes ordinaires, c'est introduire une grave confusion dans le processus démocratique. C'est confondre le contingent avec le fondamental, l'accessoire avec l'essentiel.

C'est au surplus risquer que le gouvernement soit réélu ou défait pour les mauvaises raisons. Des citoyens voteront pour un gouvernement qu'ils croient incompetent parce qu'il demande de se prononcer sur une option constitutionnelle en laquelle ils croient, cependant que d'autres qui sont satisfaits de sa gestion voteront contre lui parce qu'ils refusent son option.

C'est pourquoi le résultat d'une telle élection ne serait pas plus clair que celui du référendum pour ce qui est de la souveraineté du Québec.

Mais pour poursuivre ce genre d'argument, il faudrait être certain que M. Lévesque, le moment venu, n'escamotera pas encore une fois ce thème qui lui a porté malheur chaque fois qu'il en a fait un cheval de bataille électorale. Justement, je suis loin d'être certain qu'il s'agit d'un engagement irrévocable. Alors à quoi rime cette opération préélectorale?

Il y a sans doute le souci de relever le moral des troupes

après l'échec référendaire et de trop nombreux accommodements du gouvernement, avec l'option, qui donnaient l'impression d'une trahison. Aussi M. Lévesque se devait-il de faire une profession de foi dans l'option souverainiste pour raviver la ferveur mystique des militants, leur zèle et leur confiance, surtout guérir le parti de ce spleen qui peut être électoralement mortel.

Est-ce la seule raison? L'autre jour le confrère Normand Girard en donnait une autre qui est loin d'être idiote. Si M. Lévesque s'est rangé du côté des purs et durs du parti, c'est parce qu'il n'a pas oublié qu'au congrès de 1982 le parti a adopté une recommandation à l'effet que lors du prochain congrès le Premier ministre devrait soumettre son leadership à l'appréciation des militants.

Et M. Girard de conclure, non sans un brin de perfidie: «Alors que les journalistes se préoccupent de la prochaine élection, M. Lévesque, lui, se préoccupe de ce qui importe pour le moment, c'est-à-dire le congrès».

Lisant cette analyse, je ne pouvais m'empêcher de me remémorer la belle chanson de Peggy Lee: «Is that all there is?»

NOS COMIQUES

GILLES LATULIPPE
« Un gag, c'est un mouvement d'horlogerie »

— 1 —

■ Suffit que Gilles Latulippe montre le bout du nez et son air d'innocent dans l'encadrement d'une porte de décor, à la télé ou sur scène... et les Québécois rient. Depuis près de vingt-cinq ans.

« Pourquoi je fais rire? Je ne le sais pas. Et je veux pas le savoir! Je fais rire d'instinct. Je veux pas le savoir parce que j'essaierais ensuite de prendre la même technique. Il faut que ça vienne — comme ça! explique-t-il en accélérant son débit. L'autre gars te dit quelque chose et ça te vient ou ça te vient pas. Ça fait 25 ans que ça vient. Je vois pas pourquoi ça ne viendrait pas pendant encore 25 ans! »

JACQUES
BENOIT

Il y a un genre de comique où il est à son meilleur et qu'il préfère, celui des *stand up comics* (les deux compères qui se donnent la réplique et qui s'adressent bien souvent aux spectateurs eux-mêmes) dans lequel il fait entrer personnellement une bonne mesure d'improvisation. Celui qui lui en donna le goût fut Guimond, son maître, qui faisait les cabarets depuis le milieu des années 30 et dont une grande photo souriante, cigarette cassée au bec, orne le petit hall du Théâtre des Variétés. « Je suis allé voir Olivier travailler, et ça me plaisait beaucoup ce type de comédie, ce contact direct avec le public. C'est un public souvent difficile parce qu'il y en a qui sont souls. T'as un coin de scène, puis un spot, il y en a qui te vient pas de leurs tables, etc. Si t'es capable d'aller les chercher, c'est une belle victoire. »

Déjà lancé au début des années soixante avec son rôle du Frère Nolasse dans *Bousille et les justes* de Gratien Gélinas — « Bousille, c'a été le coup de fusil » —, il commença parallèlement une carrière de comique de boîte de nuit. « Mes débuts, c'a été en 63, à l'hôtel Rivière de Trois-Rivières, qui a brûlé. J'étais avec Robert Desroches. Ça s'est bien passé, mais on avait le trac, on parlait trop vite. Le show devait durer 45 minutes, il en a duré 25. On speedait, ça y allait! »

L'école

Il avait suivi, plus jeune, des cours d'art dramatique à l'école du comédien François Rozet pendant trois ans (« J'étais très gêné à l'époque. Au premier rendez-vous avec lui, je suis allé juste pour lui dire que j'irais pas ») mais l'école que fut pour lui le cabaret, une décennie durant, l'a encore plus marqué.

« C'a été des années extraordinaires. C'est là qu'un comique apprend son métier. J'y ai côtoyé tous les comiques, la Poutine, Manda, etc. La grande différence entre le théâtre et le cabaret : au théâtre, on vous donne un texte mais ce n'est pas comme ça au cabaret. Les gars sont autour de la table et disent « qu'est-ce qu'on fait tout à l'heure? » Un dit on joue *Bonsoir les boys*, ou *A l'ramassera pas*, ou *Beau et chaud*, puis tout le monde dit OK. Quand tu es débutant, tu comprends rien. Il n'y a pas d'école à ça, l'école c'est d'être là. Là, les gars font ce qu'ils appellent de la *business* devant les spectateurs. Il faut faire 45 minutes et cette *business* là est jamais pareille. » Autrement dit, explique-t-il en substance, il s'agit de canavas déjà étoffés d'un certain nombre de gags, mais sur lesquels on improvise largement.

Mais... on ne s'improvise pas comique de boîte de nuit. Il faut pour cela des talents bien précis. Aimer à faire rire, par exemple. « J'allais même pas à l'école et je racontais des histo-



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Gilles Latulippe chez lui, au Théâtre des Variétés.

res, dit Latulippe qui a aujourd'hui 46 ans. Dès que j'ai su écrire, je notais les histoires drôles que j'apprenais ou que j'inventais pour toujours être en scène dans un salon. J'adorais ça. Je faisais la même chose à l'école, au collège, à la ferronnerie de mon père. « Même chose pour le sens de la répartie : « Je l'ai toujours eu, raconte-t-il. Ma mère m'a toujours dit que j'écoutais des choses à la radio et que je trouvais toujours quelque chose de drôle à dire là-dessus. »

Il poursuit : « La qualité majeure du bon comique, c'est le *timing*. Il n'y a rien de plus délicat qu'un gag. C'est un mouvement d'horlogerie. Une réplique une seconde trop vite ou une seconde trop tard, et ça poigne pas. Je pense que j'ai le sens du *timing*. Un autre chose pour quelqu'un qui veut faire de l'*ad lib* (de l'improvisation), c'est de savoir écouter. Dans les écoles de théâtre, on vous apprend à donner des répliques, à jouer juste, mais on ne vous apprend pas à écouter juste. Il y a toujours des acteurs qui ont l'air d'en savoir plus long que la salle, de savoir à l'avance ce que l'autre va dire. Ils doivent justement pas le savoir! »

« Pas d'emplois dégueulasses »

Sa carrière commence en 59, avec... trois rôles dans la *Bande à Bonnot* montée par Paul Buissonneau, pour un soir seulement, à l'occasion du défunt Festival d'art dramatique de Montréal (il y jouait aux côtés d'Yvon Deschamps, avec qui il travaillait alors à la discothèque de Radio-Canada et qui l'avait présenté à Buissonneau). Puis ce fut *Bousille*, et il entreprit peu après sa carrière de comédien à la télévision et de comique de cabaret. En 1967, il achetait un ancien cinéma, le Dominion, rue Papineau, dont il a fait le Théâtre des Variétés et où il donne libre cours, depuis, à son talent d'improvisateur. Enfin, la naissance de son fils l'amenant à réaliser qu'il ne faisait plus que travailler et n'avait plus de vie de famille, il laissa le cabaret en 72. « A Montréal, on a toujours eu besoin plus de comiques que de comédiens, dit-il. Au fond, ce n'est pas un choix que j'ai fait. J'allais où on me demandait. »

Une constante de sa carrière : « Je n'ai pas la tête à faire des emplois dégueulasses. Les gens n'y croiraient pas. J'ai une tête d'innocent, de gars de qui on abuse. C'est ça que le public a accepté comme perception,

c'est ça que les gens veulent voir. Charles Bronson arrive, ajoute-t-il, et on sait qu'il va tout casser. S'il casse rien, on est déçu. »

Ce qui fait rire

Qu'est-ce qui fait rire? « L'inattendu fait rire, répond-il. Pensez à Chaplin dans je sais plus quel film. Il parle et il a une soupe devant lui. Tout le temps qu'il parle, il sale sa soupe. Il en met, il en met... puis il pose la salière, prend sa cuillerée, on s'attend à une grimace épouvantable, mais non! Il reprend la salière, il n'en avait pas mis assez! L'autorité bafoyée, c'est drôle. La police, la belle-mère dont on rit. Chez Feydeau, c'est par exemple le gars qui passe la soirée à vouloir tromper sa femme et qui y arrive pas. Ça c'est drôle. Mais s'il y arrivait ça se fait pas drôle. »

Mais il n'est pas que comédien et a aussi écrit, pour le Théâtre des Variétés, une douzaine de pièces qu'il appelle des pièces musicales, c'est-à-dire qui sont accompagnées de danses et de chansons (*Faut marier Tit-Pierre*, *le Sex Shop*, *Vive monsieur le maire!*, etc.) Là encore, Latulippe laisse place à l'improvisation, du moins en ce qui le concerne. « Les textes des autres personnages sont fixes, dit-il, mais je me réserve le droit d'écrire mon bout sur scène... quoiqu'on imagine ce qui peut se produire quand l'un des principaux personnages sort ainsi de son texte... ou le récrit dans le feu de l'action! »

Il est un des rois de la télé, mais « la télé, c'est la pire affaire, dit-il. Le comique, c'est pour le monde. Tu peux pas faire rire un kodak à la télé, c'est terrible qu'il y ait pas de public. On n'est pas capable d'installer un rythme, on joue les doigts croisés. Au théâtre, s'il n'y a pas de réaction après cinq minutes, *woah!* on va changer tout ce qu'il faut pour aller chercher le monde, même le texte. A la télé, quand on voit le gars, il joue pas : il a joué. »

N'empêche, le métier a ses satisfactions. « La plus grande, c'est quand on se promène dans la rue et que les gens vous disent : « Je vous ai vu hier et c'était bon. » Les gens ne sont pas obligés de vous dire ça. Il y a aussi celle d'avoir une tribune à Montréal, le Théâtre, où la comédie est là, constante. »

Et cela, dit-il, son théâtre, c'est pour lui la Grande chose.

LUNDI : Louis Saïa



Lysiane Gagnon

Les voisins du Sud

■ Le Québec a souvent eu mauvaise presse aux États-Unis. C'est dû principalement au fait que les journalistes et les universitaires américains, quand ils s'interrogent sur le Canada, sont souvent amenés à lire ou à rencontrer des anglophones qui leur fournissent une interprétation purement négative des politiques québécoises, en mettant l'accent sur les « catastrophes » apportées par le régime péquiste.

Ainsi, à la veille du référendum, une grande chaîne de télévision américaine diffusait un reportage sur le Québec... où l'unique Québécois interviewé était l'écrivain Mordecai Richler, qui décrivait les événements en termes apocalyptiques. (Ce dernier est un romancier montréalais extraordinairement talentueux, mais il est moins doué pour l'analyse politique, et il n'a probablement jamais rencontré un péquiste en chair et en os!). Dans les journaux américains, on a lu souvent, trop souvent, des reportages qui déformaient terriblement la réalité, notamment bien sûr en ce qui concerne la loi 101. A en croire certains, il était interdit sous peine d'emprisonnement de parler anglais dans les foyers du Québec! (Durant quelques années, le *New York Times* a été représenté à Québec et à Ottawa par Henry Ginniger, qui parlait un français admirable — il avait été correspondant à Paris pendant 20 ans — et comprenait fort bien la conjoncture politique québécoise, mais ses articles ne pouvaient réparer les multiples dégâts causés par un processus analogue au « téléphone arabe » farci d'exagérations et de déformations.)

Les délégations du Québec aux États-Unis ont le plus souvent été incapables de faire contre-poids à cette mauvaise publicité. Non pas faute de budget ni de personnel (c'est l'excuse classique, mais le Québec dépense davantage que l'Ontario aux USA, et de façon bien plus somptuaire), mais parce qu'objectivement, il est difficile d'expliquer aux Américains la conjoncture particulière du Québec, ou presque tout est fondé sur des prémisses qui leur sont totalement étrangères. Non seulement le Québec rompt-il quelque peu l'ordre nord-américain (au chapitre des politiques sociales surtout), mais l'histoire même des Canadiens français, que les Américains ont tendance à confondre avec n'importe quelle autre minorité ethnique — les Cubains à Miami, les Portoricains à New York, les Japonais à San Francisco... — leur est inconnue.

Le défi est extrêmement difficile, et les Québécois francophones capables de le relever sont peu nombreux. Certaines nominations à des postes-clés, dans les délégations aux USA, ont d'ailleurs été parfaitement fantaisistes. Il y a quelques années, pour un poste qui aurait exigé la nomination d'un lobbyiste aguerri, familier avec l'univers politique américain, Québec avait choisi un jeune homme dont la seule expérience avait été dans l'enseignement (et en Afrique en plus!)... mais qui parlait bien l'anglais! Cette caractéristique, qui pourtant devrait aller de soi et être un pré-requis imposé à tous les candidats à quelque fonction diplomatique que ce soit, semblait avoir grandement impressionné les fonctionnaires québécois membres du jury des Affaires intergouvernementales! On n'avait pas été plus délégué quand il s'était agi d'ouvrir une délégation à Tokyo : les premiers « diplomates » nommés étaient d'anciens missionnaires parfaitement ignorants de l'objet premier des relations Québec-Japon (l'économie), et dont le seul mérite était de parler japonais... ce qui, en l'occurrence, n'avait rien d'avantageux car pour des raisons complexes, les Japonais préfèrent que leurs relations d'affaires se fassent par l'intermédiaire d'un interprète.

Aussi est-il devenu, hélas, presque normal qu'on soit frappé — heureusement frappé — lorsque quelque chose détonne dans cette toile de fond qui donne du Québec une si mauvaise et si trompeuse image.

Les propos élogieux d'un analyste financier de Wall Street sur la bonne réputation d'Hydro-Québec n'ont pas fini de faire les beaux dimanches des péquistes si souvent malmenés dans la presse américaine. Une autre bonne petite nouvelle : un article du *Chicago Sun Times*, publié le 16 janvier dernier sous la signature de Douglas Lamont, que m'envoie un commissaire de bord d'Air Canada qui a lui aussi été « agréablement surpris » de lire, pour une fois, un article non-hystérique sur le Québec.

L'auteur est un *columnist* qui est consultant en matière d'investissement international. Il explique à ses lecteurs que le français est « la langue des affaires au Québec », que c'est normal, et que ça va continuer. (M. Lamont a finement perçu ce qui souvent échappe à l'observateur étranger et même à certains Anglo-Québécois, soit qu'advenant un changement de gouvernement, les libéraux maintiendraient eux aussi l'essentiel de ce régime linguistique.)

« Provigo, Bombardier et d'autres, écrit-il, sont des compagnies modernes, à la fine pointe du progrès, qui fonctionnent en français. Bombardier fournit des wagons de métro à la ville de New York et des autobus à d'autres villes américaines. Ces compagnies utilisent l'anglais lorsqu'il le faut. Après tout, (personne ne nie que) le Québec fait partie de l'Amérique du Nord. »

Aux investisseurs américains ou aux cadres qui pourraient être transférés à Montréal, M. Lamont prodigue quelques informations : « La loi 101, dit-il, ne vise pas à décourager les transferts à l'intérieur des compagnies. Il n'y a pas de contingentement ni de programme d'action positive (sous l'angle ethnique ou linguistique). Le gouvernement et la compagnie négocient face à face. Le marché conclu reflète les caractéristiques propres à la compagnie. Certaines usines devront être entièrement françaises, alors que d'autres, qui vendent aux États-Unis ou ailleurs au Canada, pourront utiliser les deux langues. Les enfants américains qui suivent leurs parents à Montréal peuvent poursuivre leur éducation dans des écoles anglaises sur une période maximale de six ans. Mais la loi ne régit pas les études universitaires. »

« Depuis l'adoption de la loi 101, poursuit l'analyste, quelques dirigeants d'entreprise ont transféré leur compagnie de Montréal à Toronto, ce qui a fait croire à plusieurs que c'est la loi 101 qui avait causé ces transferts (...). Mais notons bien ceci : c'est vers la fin des années 40 que la Bourse de Toronto a dépassé celle de Montréal. Et c'est bien avant la loi 101 que les affaires ont commencé à se déplacer vers l'ouest. »

« La réalité d'aujourd'hui, c'est que le Québec comporte pour les investisseurs américains et des désavantages et des avantages. Les désavantages : la loi 101, le taux plus élevé du salaire minimum, une législation pro-syndicale, une plus forte taxation pour les gens à revenus élevés, et des contrôles sur des industries culturelles importantes. Les avantages : une nouvelle classe de « managers » bien formés et pour la plupart bilingues. Le tiers environ de tous les étudiants canadiens en administration (business) sont du Québec. Autres avantages : de bonnes infrastructures dans les télécommunications et les transports, et des stimulants spéciaux pour les nouveaux investisseurs. Tout cela a donné au Québec, dans les années 70 et 80, un niveau plus élevé de croissance économique que l'Ontario. »

« Mon sentiment personnel, conclut M. Lamont, c'est que la « crise de la langue » créée par la loi 101 est typiquement canadienne : difficile à comprendre, plutôt fastidieuse (rather boring), et dont on a considérablement exagéré l'importance (définiment overblown). Plus de 50 p. cent des cadres étaient francophones avant la loi 101 et cette tendance s'est accélérée irrésistiblement (to the point of no return). Les cadres américains à qui l'on offre une promotion à Montréal devraient y aller comme ils iraient à Paris ou à Bruxelles. Ils se le doivent à eux-mêmes. »

1984

VIDEO

SONY

SL-2300

1 PR./3 JOURS

TÉLÉCOMMANDE

Betamax & Trinitron

LE MEILLEUR des MONDES aux MEILLEURS des PRIX

Trinitron

KV-1356 • TÉLÉCOMMANDE

- 105 CANAUX
- GARANTIE 5 ANS
- LAMPES ÉCRAN

A 2 PAS DU MÉTRO JARRY

A 2 RUES DE MÉTROPOLITAIN

783 Mistral (coin 8250 St-Hubert)

388-4777

SPEC

LA PRESSE

100 ans d'actualités

Un incendie détruit les ateliers de l'Institut des sourds-muets

Le téléphone appelait les pompiers, ce matin (25 février 1977), à l'angle des rues Saint-Louis et Saint-Dominique, où le feu s'était déclaré dans le département industriel de l'Institut des sourds-muets du Mile End, dirigée par les Frères Saint-Viateur.

Vers quatre heures, un passant vint avertir les Frères que les flammes sortaient de la menuiserie. Hier soir, l'ingénieur en chef fit sa tournée ordinaire, à dix heures, et ne remarqua rien d'anormal dans l'établissement; les portes étaient fermées, les moteurs électriques arrêtés, et il n'y avait du feu que dans les fournaies qui conduisent la vapeur au collège, situé de l'autre côté de la rue Saint-Louis, et lié avec le département industriel par un corridor recouvert qui traverse la rue. Le département de menuiserie a 100 de longueur et 40 de largeur. Il est construit rue Saint-Dominique est et attient à la bâtisse principale de l'établissement industriel qui est une solide construction de pierre, à trois étages, et mesurant 75 pieds sur 50. C'est dans cette bâtisse que se tiennent les départements des tailleurs, imprimeurs, relieurs, la chambre des machines et les fournaies. Le feu s'est cependant déclaré à ce dernier endroit. Les premières flammes ont été aperçues sortant des boutiques des « planeurs », qui sont assez éloignées des fournaies, et, d'ailleurs, il n'y avait aucun copeau dans l'échoppe, aucune matière qui pût favoriser la propagation des flammes.

Ces circonstances rendent l'origine du feu des plus mystérieuses et des plus louches. Personne ne loge dans ce bâtiment qui occupe l'angle nord des deux rues ci-haut nommées, et par conséquent personne n'y était au moment de l'apparition de l'incendie, à moins que ce ne fût d'une manière illicite.

Les flammes avaient un terrain magnifique pour prendre leurs ébats, aussi en quelques instants coururent-elles sur les toits et enveloppèrent-elles bien-

tôt l'édifice tout entier. Au bout de trois heures d'un travail ardu, nos pompiers ont eu raison des flammes. Quelques débris restent cependant sur le terrain pour achever d'éteindre les piles de planches qui brûlent encore. (...)

Les pertes, en autant qu'on peut les fixer approximativement, s'élèveront à \$30,000 environ. Il n'y a que \$6,000 d'assurances. (...) Les révérends Pères veulent bâtir de nouveau les ateliers, le plus tôt possible, afin de remettre au travail leurs ouvriers forcément suspendus. Le bois et l'outillage, qui se trouvaient dans la scierie détruite, appartenait à M. Léonidas Villeneuve, maire de Saint-Louis. (...)

C'EST ARRIVÉ UN 25 FÉVRIER

1983 — Décès du célèbre écrivain américain Tennessee Williams.

1981 — Leopoldo Calvo Sotelo succède à Adolfo Suarez Gonzalez comme premier ministre d'Espagne.

1980 — Une junte militaire prend le pouvoir au Surinam.

1975 — L'épopée du bateau *The Answer* étonne tout le monde, alors que la Garde côtière canadienne le pourchasse en accusant le capitaine Brian Erb d'avoir « volé » le navire.

1964 — Un DC-8 d'Eastern Airlines s'écrase à la Nouvelle-Orléans avec 56 personnes à bord. On ne retrouve aucun survivant. — Cassius Clay ravit la couronne des championnats du monde des poids lourds à Sonny Liston.

1960 — Un C-47 de la Société brésilienne de transport aérien vient en collision avec un DC-6 de la Marine américaine, au-dessus de la baie de Rio de Janeiro. L'accident fait 61 morts.

1954 — Limogeage du général Neguib, chef du gouver-

nement égyptien, remplacé par le colonel Gamal Abdel Nasser.

1952 — À cause de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans l'Ouest canadien, le gouvernement américain place un embargo sur la viande en provenance du Canada.

1949 — Les Américains révoquent au monde entier qu'ils ont réussi à pousser une fusée à 250 milles de hauteur.

1948 — Le premier ministre Gottwald impose un gouvernement communiste au président Béné de Tchécoslovaquie.

1945 — Le centre de Tokyo subit de lourds dégâts à la suite d'une attaque effectuée par quelque 1200 bombardiers américains.

1917 — Attaque du *Laconia* par un sous-marin allemand; cet incident amènera éventuellement les États-Unis à déclarer la guerre à l'Allemagne.

1900 — Bénédiction de la nouvelle église paroissiale de Saint-Jérôme par Mgr Paul Bruchési.



La mort du Barbe-Bleue HENRI-DESIRE LANDRU A SUBI LE SUPPLICE DE LA GUILLOTINE A VERSAILLES

Versailles, 25 — Henri-Désiré Landru, le « Barbe-Bleue », de Gambais, trouvé coupable du meurtre de dix femmes et d'un enfant, a été exécuté ce matin (25 février 1922), en expiation des onze meurtres qu'il avait commis. Le couteau triangulaire de la guillotine est tombé à 6.05, soit 20 minutes après le temps qui avait d'abord été fixé pour l'exécution. Ce délai a porté plusieurs personnes à croire que Landru était à faire une confession. Mystérieux jusqu'à sa mort, Landru s'est trouvé mécontent du fait que l'abbé Loisel lui demandait s'il avait quelque confession à faire.

« C'est une insulte à un homme comme moi, répondit-il. Aurais-je eu quelque confession à faire, je l'aurais faite depuis longtemps. » Mais il n'a jamais prononcé le mot « innocent », mot qu'il n'a jamais prononcé durant les 34 mois d'emprisonnement et les 20 jours de son procès. Le meurtrier a refusé les derniers

sacrements, mais il a converti quelques instants avec le prêtre. Il lui dit : « Je serai brave, ne craignez rien. »

Quoique les mesures prises pour l'exécution aient été tenues dans le plus grand secret, des foules ont commencé à se réunir autour de la vieille prison de Versailles un peu avant minuit. Le galop des chevaux de la cavalerie, dans la rue Georges-Clémenceau, où eut lieu ensuite l'exécution, était facilement entendu de la cellule de Landru. Quand il s'éveilla, il entendit le bruit des marteaux des ouvriers travaillant à l'érection des bois de la justice, à la leur vacillante de deux lanternes.

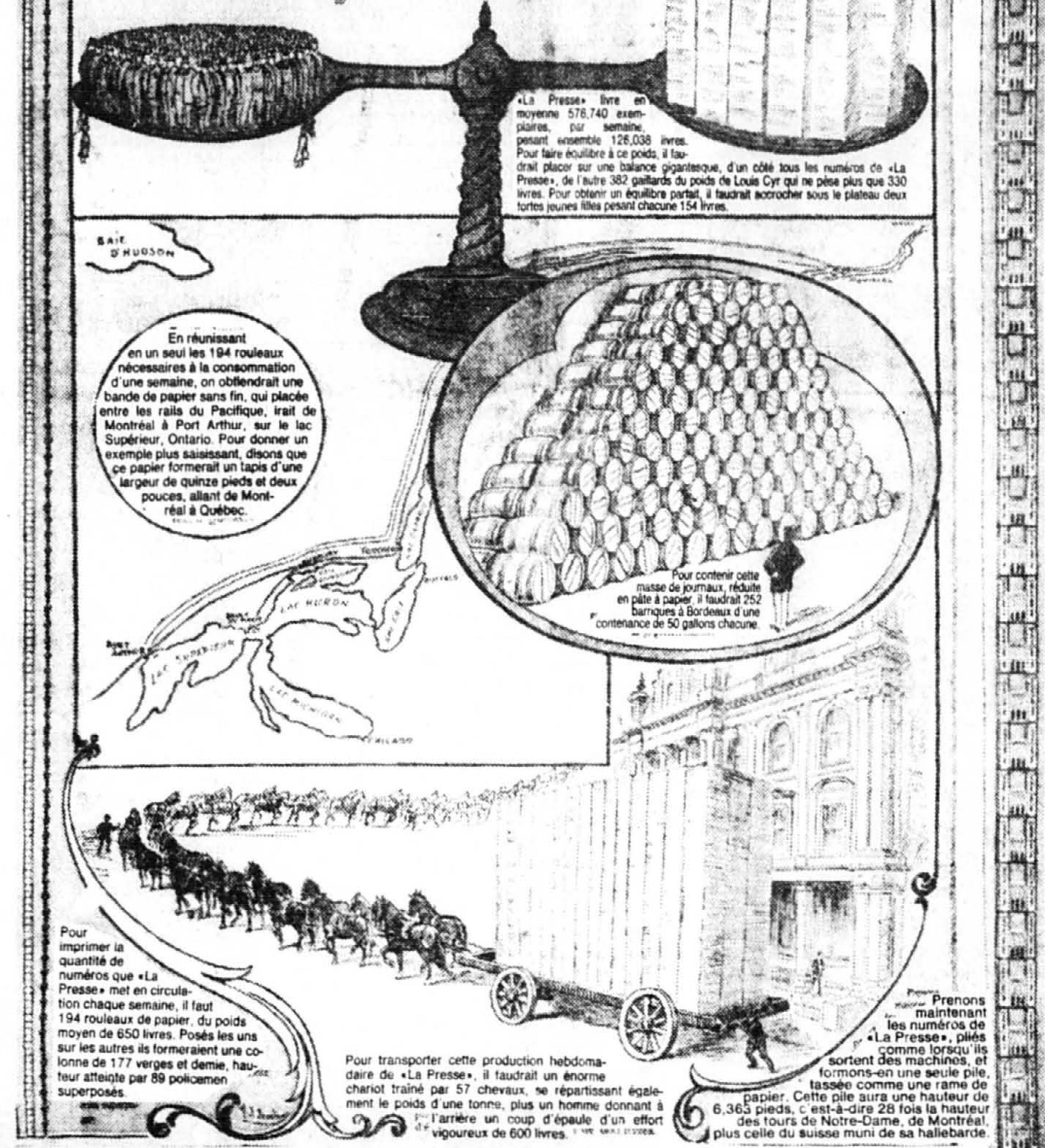
La guillotine avait été montée seulement à quelques pieds de l'entrée centrale de la prison. A six heures, les portes de la prison s'ouvrirent lentement, laissant entrevoir, dans la cour du procureur général, les gardiens de la prison et les deux avocats de Landru, Mes de Moro-Gaffuri et Dutreuil.

Puis Landru apparut, vêtu d'un pantalon noir et d'une chemise blanche. Sa barbe, qui avait été l'une de ses caractéristiques les plus frappantes, et qui était devenue familière à des centaines de milles personnes à cause de la fréquente publication de son portrait au cours de son procès, avait été rasée; sa tête également rasée, et il avait le cou et le visage d'une pâleur de mort.

Il fit exactement cinq pas avant que les assistants du bourreau ne prissent par la ceinture pour le coucher sur la table fatale, qui fut immédiatement levée; la lame, qu'alourdissait un poids de cent livres tomba dans un scintillement, et, dans l'espace d'à peine vingt secondes, tout était consommé. Landru n'a pas failli un seul moment depuis le temps où il est apparu à la porte; il jeta un coup d'oeil furtif sur la guillotine, haussa les épaules et marcha vers le gibet sans prononcer un seul mot.

CE QU'ON IGNORE

Leçon de choses comparatives



En publiant cette page, le 25 février 1905, LA PRESSE voulait attirer l'attention de ses lecteurs sur l'importance des matières premières requises pour imprimer le journal à chaque semaine. Mais c'était en 1905, et à l'époque, le tirage hebdomadaire s'établissait à 576 000 exemplaires, comparativement à 1,3 million aujourd'hui, et le nombre de pages était beaucoup moins élevé.

BABILLARD

Cent ans de sport

Les fervents de cette page voudront bien prendre note du fait que le deuxième de la série des cahiers thématiques offerts par LA PRESSE dans le cadre de sa centième année de publication vous sera présenté avec l'édition régulière du lundi 27 février et sera consacré au monde merveilleux du sport.

Ce cahier traitera de l'évolution des différentes disciplines sur une période de cent ans, mais presque exclusivement sur la scène québécoise au lieu d'essayer de retracer l'évolution de chaque sport à travers le monde au cours de la même période. Nous voulions de cette façon vous présenter ce que vous ne trouvez pas dans les encyclopédies sportives plus approfondies.

Le troisième cahier thématique sera consacré aux inventions et sera publié le lundi 16 avril prochain.

LA PRESSE

des souvenirs

Le président et éditeur de votre journal préféré, M. Roger-D. Landry, recevait il y a quelques temps le témoignage suivant de deux fervents lecteurs de LA PRESSE, Agnès et Henri Durtisac. Il est écrit d'une main absolument merveilleuse. Le voici sans plus de préambule:

Veuillez accepter nos plus sincères félicitations à l'occasion de la célébration du centenaire

de notre grand journal, LA PRESSE (1884-1984).

Ma mère, madame Blanche Clairoux Durtisac (1884-1945), naquit la même année que la fondation du journal centenaire, le 16 mai 1884, dans la paroisse de Saint-Henri-des-Tanneries, sur la rue Saint-Philippe, à l'angle de la rue Langevin. Moi-même, je naquis sur la rue Langevin, le 5 avril 1908.

Dois-je vous dire qu'étant jeune professeur à l'école supérieure de Saint-Henri, de 1926 à 1936, le samedi venu, mon grand-père maternel, Monsieur Désiré Clairoux, me faisait lire à haute voix le texte humoristique « Catherine et Ladebauche » à la suite de l'édition du jour. C'était un rire aux éclats.

Je me rappelle, étant bambin, vers 1913, que le livreur du journal LA PRESSE distribuait vers quatre heures en cabriolet, une voiture légère à deux roues trainée par un cheval rétif, et par l'usage du sifflet à trois reprises, au coin des rues Saint-Philippe et Langevin, avertissait ma mère, épicière du coin, de ramasser le paquet de journaux pour les remettre aux clients.

En terminant ces impressions personnelles, nous désirons vous offrir nos meilleurs salutations et félicitations pour la réussite de ce journal, malgré les contraintes quotidiennes durant un siècle. (...) Que l'équipe actuelle

continue à éduquer et instruire le peuple!

ACTIVITÉS

AUJOURD'HUI
■ Cent ans d'imprimerie — La spectaculaire exposition « Cent ans d'imprimerie », de LA PRESSE, est présentée au public aujourd'hui au populaire complexe du centre-ville.

■ A la radio
17 h, Radio-Canada — Chronique consacrée à LA PRESSE à l'émission Avec le temps, animée par Pierre Paquette.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
■ Salon nautique — Place Bonaventure — Les amateurs de nautisme pourront retrouver au kiosque de LA PRESSE les plus belles pages consacrées au nautisme depuis 1884, ainsi qu'une série de photos illustrant la fabrication de LA PRESSE. Jusqu'au 4 mars inclusivement.

DEMAIN
■ A la télévision
16 h 30, Télé-Métropole — Dans le cadre de l'émission Sports-Mag l'animateur Pierre Trudel consacre quelques moments de rétrospective à des pages mémorables de LA PRESSE.

PAS DE COLLISION ENTRE LA TERRE ET LA COMETE PERRINE

La frayeur causée par l'annonce que la comète Perrine produirait une catastrophe se dissipe et fait place à de meilleurs sentiments. Les astronomes de presque tous les pays ont déclaré qu'il est peu probable que la comète s'entrechoque avec le globe terrestre et qu'il y ait collision; ils disent même qu'il y a 50 millions de chances contre une que cette bousculade n'aura lieu.

Il paraît qu'en 1893, la Terre a été menacée, mais depuis ce temps-là tout va comme sur des roulettes. La comète Perrine est encore à 25,000,000 de lieues de nous, et il est peu probable

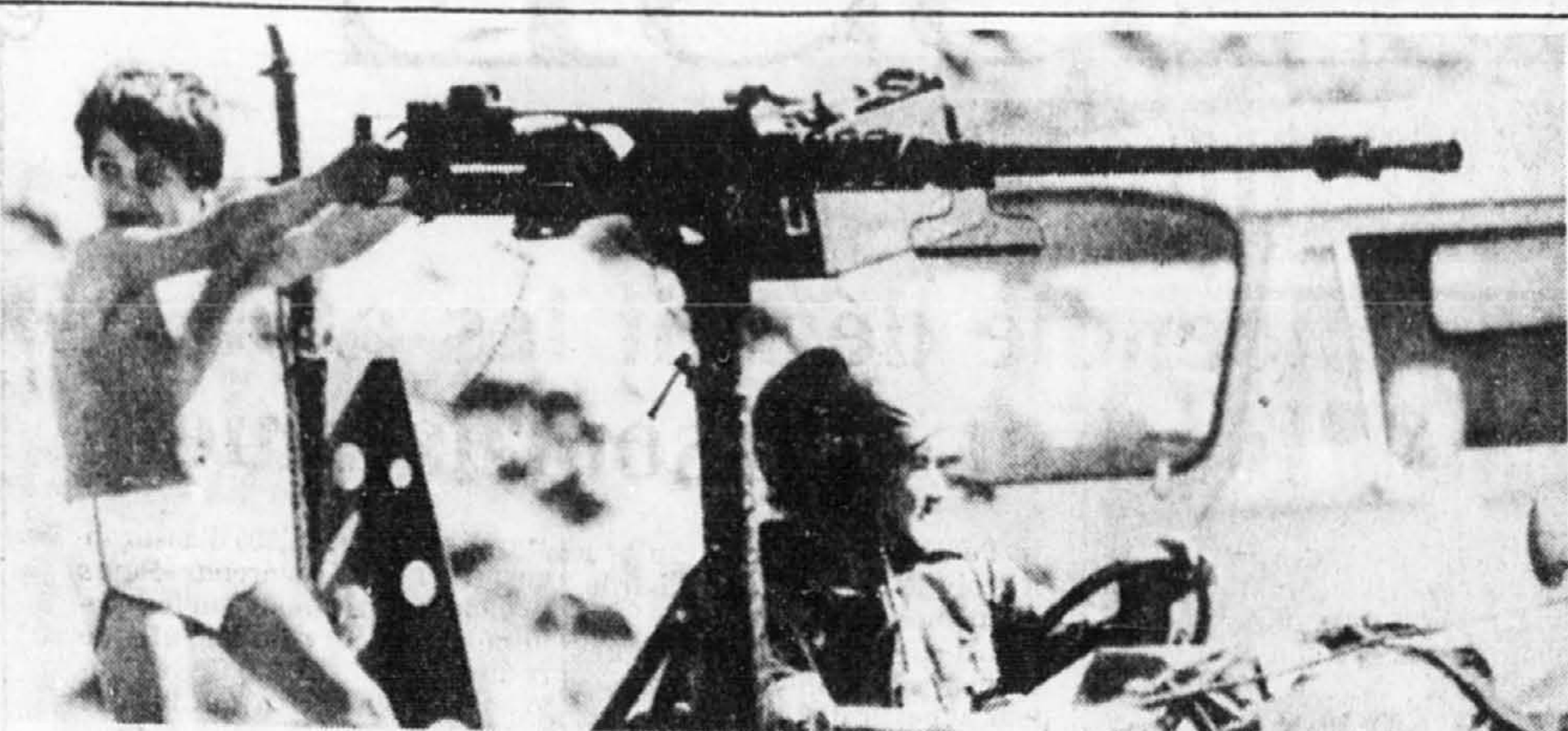
qu'elle s'approche davantage de la Terre. L'on est plutôt à la veille de la perdre dans l'espace.

M. Flammarion, le célèbre astrologue français, a télégraphié ce qui suit au « Herald » de New York:

« Même si une collision était probable, il n'y aurait pas de raison de craindre un désastre pour la Terre ou ses habitants. Il n'y a jamais eu, que nous sachions, de collision de cette nature depuis que la Terre promène son orbite autour du soleil, et on ne fait que créer du malaise en prédisant un événement aussi incertain que celui dont on parle. Les meilleurs télescopes qui ont été bra-



qués sur la comète Perrine n'ont fait que révéler une pâle nébulosité, avec une condensation centrale très prononcée, brillante comme une étoile de septième grandeur. La queue est délicate, longue de quatre minutes seulement, se bifurquant distinctement, suivant, comme d'ordinaire, une direction opposée au soleil. »



Par la force des choses, pour les jeunes Libanais, les armes meurtrières deviennent vite des jouets.

Un choix historique : son père ou son peuple

Le président du Liban, M. Amine Gemayel, doit choisir ces jours-ci entre son père et son peuple. M. Gemayel est en face d'un choix historique. Ou bien il joue ses rares atouts pour mettre en branle la grande réconciliation nationale, acceptant un nouveau partage des pouvoirs entre les diverses communautés libanaises, abdiquant même les privilèges de la minorité maronite, ou bien il se range derrière les phalangistes chrétiens, derrière sa famille, et perpétue la crise qui tôt ou tard, inéluctablement, donnera à la majorité musulmane les clefs du pouvoir. Ainsi, seule la légitimité nationale qui le place au dessus des factions peut encore le sauver.



GILLES TOUPIN

Tout semble se jouer en ce moment au Liban autour de l'accord libano-israélien du 17 mai dernier, concocté par le secrétaire d'Etat américain George Shultz. Les Syriens n'ont cessé d'insister sur l'abrogation de ce fameux accord qui prévoit notamment le retrait simultané des troupes syriennes et israéliennes du Liban. L'opposition musulmane exige également l'abandon de cet accord alors que le chef du Front libanais (coalition des partis conservateurs chrétiens), M. Camille Chamoun, menace de désavouer Gemayel s'il touche à l'accord.

Intulte d'insister, dans ce contexte, sur la précarité de la position du président libanais.

Abandonné sur le terrain par les marines qui ont regagné les vaisseaux de la sixième flotte au large de Beyrouth, sonnant ainsi le glas de la politique du président Reagan dans la région, M. Gemayel sait pertinemment que l'administration américaine a fait une croix sur l'accord du 17 mai. Les États-Unis ont même suspendu cette semaine la livraison de chars et de munitions à l'armée libanaise, estimant que celle-ci ne peut survivre longtemps en tant que

force combattante. Cette armée devait être la pierre angulaire du rétablissement de la paix au Liban. Quatre de ses sept brigades ont été défaits ou se sont mutinées.

À Washington, M. Howard Baker, leader de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, déclarait cette semaine, à l'issue d'une rencontre avec le président Reagan, le secrétaire d'Etat George Shultz et le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, que le président déplorait « l'échec de sa politique au Liban », reconnaissant de fait ce que toute la presse clamait depuis plusieurs jours.

Mais les malheurs de M. Gemayel ne s'arrêtent pas là. Il est pressé par l'opposition musulmane pro-syrienne, en particulier le chef du mouvement chiite Amal Nabih Berri, qui lui reprochent vertement les attaques de l'armée libanaise au sud de Beyrouth, de rendre des comptes au peuple libanais et de démissionner. M. Gemayel, menacé même dans son palais de Baabda en but aux pillonnages des milices musulmanes, doit trouver une solution à la quadrature du cercle.

Un début d'entente

L'annonce, dans la nuit de jeudi à vendredi, de la conclusion d'un accord sur le cessez-le-feu global entre les factions belligères est certainement significative d'un début d'entente entre le gouvernement libanais et son principal interlocuteur, la Syrie.

M. Gemayel comptait sur le plan saoudien pour se sortir de l'impasse. Mais ce plan en huit points était un marché de dupes pour les Syriens. Il proposait un retrait simultané des forces syriennes et israéliennes du Liban, plaçant ainsi sur un pied d'égalité la Syrie et l'État hébreu — ce que Damas a toujours refusé. Le plan prévoyait de plus la négociation d'arrangements de sécurité entre le gouvernement libanais et israélien, ce qui, aux yeux des dirigeants syriens, reviendrait à réintroduire certaines clauses de l'accord du 17 mai. Pas étonnant que M. Berri ait par la suite parlé de ce plan comme d'un « cocktail » américano-saoudo-libanais.

Reste à M. Gemayel à ne pas sous-estimer, comme les États-Unis l'ont fait, l'influence de la Syrie et à choisir cette fois le bon cheval. M. Reagan n'a pas eu d'autre choix que d'abandonner les objectifs ambitieux qu'il s'était fixés. Le président Gemayel devra faire d'énormes concessions à l'opposition. La voie que propose l'opposition et la Syrie n'est pas inacceptable pour le président libanais.

Les dernières propositions

Celui-ci serait d'ailleurs prêt, selon les correspondants à Beyrouth, à se plier aux dernières propositions syro-saoudiennes :

- l'abrogation publique de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 par lui-même et son premier ministre désigné;
- la nomination d'un nouveau premier ministre libanais;
- la dissociation du retrait israélien de celui des Syriens, cette dernière question devant être réglée à la Ligue arabe;
- la formation d'un gouvernement d'union nationale et la reprise de la conférence de réconciliation de Genève.

Quant à la démission de M. Gemayel exigée par MM. Berri et Jomblatt, il y a là un stratagème bien au point qui obligera le président libanais à faire encore d'autres concessions.

Ce qui se dessine par ailleurs pour Israël, toujours soucieux de sa sécurité en Galilée, c'est une négociation saoudo-américaine à Damas qui pourrait peut-être aboutir à la prise en charge par la Syrie, après entente avec l'État hébreu, de la sécurité du nord d'Israël. Depuis 1973, la Syrie a soigneusement évité la confrontation directe avec Israël. En lui servant de « police arabe » à sa frontière nord, la Syrie s'assurait une paix durable.

Au bout du compte, les États-Unis auront perdu ce Liban occidental symbolisé par le régime Gemayel. Le rêve de Béchir Gemayel, le victorieux de l'été 1982, d'un Liban intégral et unifié sur ses 10 452 kms carrés, s'effondre devant les dures réalités du temps présent. Les chrétiens pourront sans doute sauver ce qui reste de leur pouvoir, mais le Liban sera désormais un pays chiite, majoritairement.

Le Nicaragua se livre au pari d'élections anticipées

Coup de théâtre mardi dernier à Managua. Le commandant Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement, annonçait avec tambour et trompette que des élections anticipées auront lieu au Nicaragua le dimanche 4 novembre prochain — juste deux jours avant les élections américaines. Tout paraît indiquer qu'il s'agira d'une étape cruciale de l'épreuve de force en cours entre les opposants, tant de l'intérieur que de l'extérieur, et les partisans de la révolution sandiniste, bête noire par excellence de l'administration Ronald Reagan en Amérique centrale.

Il faut souligner tout d'abord que l'occasion choisie par Ortega pour appeler le peuple aux urnes revêtait un caractère hautement symbolique : c'était le cinquantième anniversaire de l'assassinat d'Augusto César Sandino. De 1927 à 1933, ce héros national combattit les marines — qui occupaient alors le Nicaragua. Trente ans plus tard, des groupes de chrétiens et de marxistes s'en inspirèrent en fondant le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), avant-garde des forces qui, le 19 juillet 1979, renversèrent la dictature plus que quadragénaire des Somoza.

Dans son discours, prononcé Place de la Révolution devant une foule évaluée, selon les agences d'information, entre 75 000 et 200 000 personnes, Ortega a apporté les précisions suivantes :

- l'âge minimum pour voter sera abaissé de 18 à 16 ans, les jeunes — a-t-il déclaré — méritant ce droit du fait qu'ils participent à la lutte contre les groupes armés antigouvernementaux et se portent volontaires pour les récoltes de café, de coton et de canne à sucre — produits qui figurent parmi les principales exportations du Nicaragua;
- les élus — un président et un vice-président du pays, ainsi que 90 députés à l'Assemblée constituante — prêteront serment le 10 janvier pour un mandat de six ans;
- l'amnistie offerte aux membres — non aux dirigeants — de la guérilla antigouvernementale sera étendue jusqu'au 4 mai, et tous ceux qui déposeront les armes pourront rentrer au Nicaragua et participer aux élections.

Pourquoi ? Mais pourquoi le régime sandiniste a-t-il en quelque sorte défié ses opposants, y compris l'actuel chef de la Maison blanche, en avançant au 4 novembre des élections que ces derniers réclamaient à cor et à cri, mais qui n'étaient prévues que pour 1985 ? Tous les spécialistes des affaires nicaraguayennes répondront :

■ la junte de gouvernement estime que la grande majorité de la population, notamment les pauvres et les jeunes (les deux tiers des 2,7 millions d'habitants ont moins de 21 ans), a bénéficié des réalisations (santé, éducation, logement, réforme agraire, etc.) de la révolution, en dépit d'erreurs commises par ses leaders et de difficultés de toutes sortes provoquées par la po-



PIERRE SAINT-GERMAIN

litique de déstabilisation menée par Washington;

■ le FSLN proprement dit dispose d'organisations de masse et jouit de la confiance de partis de la petite bourgeoisie progressiste, dont celui des sociaux-chrétiens, tandis que la bourgeoisie antisandiniste, divisée sur plusieurs points, y compris celui de la lutte armée, possède une faible base électorale, même si elle peut compter sur l'appui de la hiérarchie catholique, et a peu de chances de reprendre du poil de la bête dans les mois qui viennent;

■ la victoire escomptée par les sandinistes dotera le pays d'un gouvernement élu, légitime, qui pourra, d'une part, conserver, voire accroître, le concours que le pays obtient de l'Occident (Mexique, Suède, France, Hollande, Espagne, Canada, entre autres) pour développer le processus révolutionnaire et, d'autre part, dissuader une tentative d'intervention armée américaine, advenant la réélection de M. Reagan.

Que vont donc faire les forces antisandinistes — en partie regroupées dans une Coordination démocratique — devant le défi électoral qui leur a été lancé ? Prises de court, elles paraissent avoir la tentation de boycotter les urnes. Elles exigent la garantie de pouvoir mener une campagne libre, un traitement égal à celui de leurs adversaires en ce qui a trait à l'accès aux médias, l'abolition de la censure et la levée de l'état d'urgence, décrété en mars 1982 à la suite de l'intensification des attaques des « contras » soutenues par

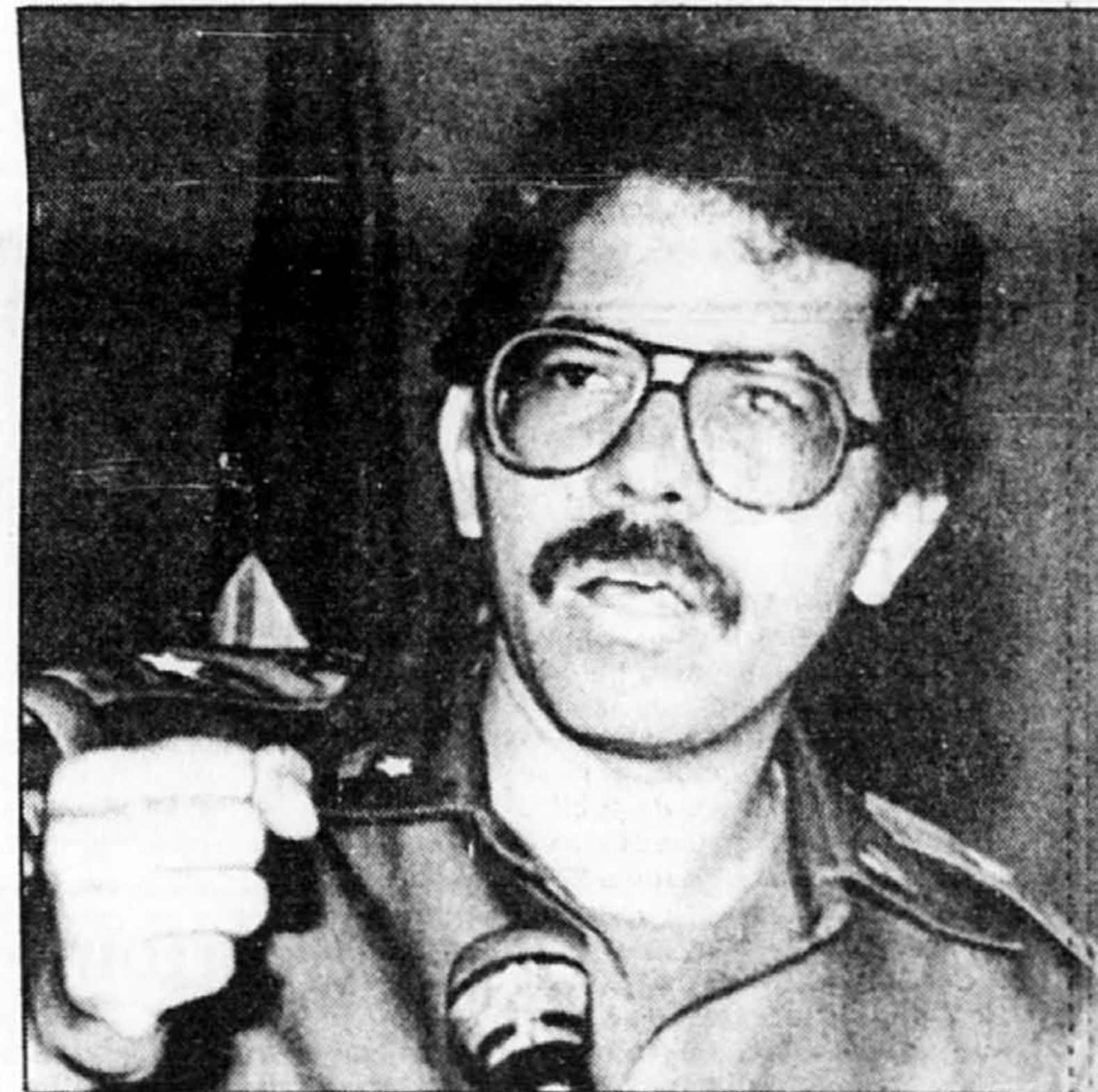
l'administration Reagan — attaques qui auraient fait près de mille morts et causé des dégâts évalués à plusieurs centaines de millions de dollars.

Les Américains

Pour leur part, les porte-parole du département d'Etat et de la Maison blanche se sont abstenus, en un premier temps, de tout commentaire direct sur les élections nicaraguayennes, indiquant qu'il faudra attendre d'en savoir plus long avant d'émettre une opinion sérieuse. Mais, dès jeudi, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, exprimait son scepticisme quant à la possibilité que les sandinistes organisent des « élections honnêtes ». Par contre, le Conseil des affaires hémisphériques, organisation américaine privée, tendance libérale, s'est félicitée, par la voix de son président, M. Larry Bins, de la décision annoncée par Ortega.

La loi électorale n'a pas encore été mise au point, mais Ortega a précisé jeudi que l'état d'urgence serait maintenu. Il a toutefois promis que les restrictions imposées sur les rassemblements politiques seraient assouplies et que l'opposition aurait accès aux médias. Par ailleurs, le commandant Tomás Borge, ministre de l'Intérieur, a assuré — selon des dépêches de presse — que les sandinistes n'étaient pas opposés à ce que des pays étrangers envoient des observateurs, mais refusaient que ceux-ci « surveillent » le processus électoral.

Bref, il semble que les élections nicaraguayennes ne seront ni une copie du modèle adopté par les démocraties occidentales avancées, ni de celui — qui exclut toute véritable opposition — des régimes communistes. C'est là un pari difficile, dont l'issue influera non seulement sur l'évolution de la situation au Nicaragua, mais aussi sur celle des pays voisins, particulièrement le Salvador.



Le coordonnateur de la junte, Daniel Ortega, a étonné tout le monde cette semaine en annonçant des élections anticipées.

Quand Ottawa se mêle de réparer les églises et les presbytères des comtés libéraux

Donnez de l'argent à un député pour son comté, et il trouvera le moyen de le dépenser. C'est bien ce qui s'est passé chez les libéraux au cours de la dernière année, dans le cadre du programme d'initiatives spéciales pour l'emploi, dénoncé depuis quelques jours par l'opposition aux Communes.

Ce programme de \$210 millions avait été annoncé dans le budget de juin 1982 par le ministre du temps, M. Allan Rock. Il avait été reconduit dans le budget d'avril dernier par le ministre Marc Lalonde. Or voilà qu'un an plus tard, les conservateurs et les néo-démocrates apprennent qu'ils n'ont eu que des miettes pendant que des comtés libéraux aussi riches que celui de Pierre Deniger à Laprairie, sont allés chercher plus de \$1 millions chacun. De là à crier au favoritisme politique,



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

Il n'y avait qu'un pas que l'opposition a vite franchi.

Les libéraux se sont défendus en accusant les autres députés de ne pas avoir fait leur travail. Conservateurs et néo-démocrates ont rétorqué qu'il faut tout de même avoir les informations élémentaires sur un programme pour aller chercher des subventions. Plus près du gouvernement, les députés libéraux ont obtenu ces informations plus facilement, et ils ont été en mesure de faire accepter leurs projets plus rapidement. Ce sont les politiciens qui décidaient de la valeur des projets

soumis, et non les fonctionnaires. Même Roch LaSalle a dû passer par un ami libéral au cabinet pour faire approuver ses projets par Marc Lalonde. Entouré de libéraux, LaSalle connaît bien la petite politique de ce parti, et il a réussi à obtenir \$400 000 pour son comté. Ses collègues conservateurs et néo-démocrates des autres provinces n'ont pas eu la même chance.

Des comtés négligés

Evidemment, les libéraux se défendent en disant que les conservateurs étaient trop occupés avec leur course au leadership l'an dernier pour s'occuper de leurs chômeurs. Mais cet argument ne saurait tout expliquer. Les comtés du NPd ont également été négligés, sauf celui de Spadina à Toronto. Jim Coutts, l'ancien secrétaire du premier ministre Trudeau prépare sa campagne électorale dans ce

comté. On lui a accordé plus de \$1 millions en projets...

Les libéraux affirment que le programme en question a été annoncé dans le budget et que les conservateurs auraient dû bouger rapidement pour s'en prévaloir. Il n'était précisé nulle part toutefois dans le discours du budget qu'il appartenait aux députés de faire le travail des fonctionnaires.

Le favoritisme politique n'est pas le seul point de préoccupation entourant ce programme de création d'emplois. Dans leur empressement à dépenser les fonds disponibles, les libéraux ont approuvé une foule de projets qui succèdent bien des réserves.

Des projets douteux

Les réparations d'églises et de presbytères ont pris une portion importante des sommes dépensées au Québec. Depuis quand l'État doit-il subvention-

ner les églises ? Le ministre Marc Lalonde ne se scandalise pas de cette intervention. Il explique que le but de l'exercice était de créer de l'emploi dans la construction, un point c'est tout.

Les critiques de l'opposition font valoir qu'il y a mille autres moyens de stimuler la construction, et que la crise de logements qui affecte des milliers de Canadiens, surtout parmi les personnes âgées, aurait dû passer avant la réparation des églises qui sont sensées être à la charge des paroissiens et non de l'État.

De nombreux autres projets soulèvent des questions sur le sérieux de ce programme de création d'emplois. Ottawa a subventionné des centres de ski, des clubs de golf, des terrains de camping. À Caughnawaga, le gouvernement a dépensé \$42 000

pour la construction « d'une clôture en bois acceptable sur le plan esthétique ». Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a accordé \$56 560 « pour aider la pêche en hiver dans le lac Great Slave ». À Toronto, on dépensera \$60 000 pour « l'érection d'un monument commémoratif de l'holocauste ». Et la liste continue. On a construit des centres communautaires, des aires, des pistes cyclables etc...

Les députés ont adoré ce programme qui leur a permis de distribuer de l'argent à gauche et à droite, selon « leurs » priorités. La plupart de ces projets répondent sans aucun doute à des besoins réels. Mais ils ont été distribués à la hâte, sans tenir compte des taux de chômage des différents comtés et sans consultation avec les autorités provinciales. Les hauts-cris de l'opposition étaient prévisibles.

Nos REÉR suscitent beaucoup d'INTÉRÊT... et le vôtre?

Demandez une ANALYSE GRATUITE de votre REÉR à un conseiller du Trust Général.

Les REÉR du Trust Général

11 1/2% (5 ANS)

11% (3 ANS)

9 1/2% (1 AN)

Épargne-retraite
• Dépôts garantis
• Intérêt annuel

• Minimum 500\$
• Taux sujets à confirmation

Téléphonez-nous

Montréal/Université: 871-7200 Longueuil: 651-9381
Montréal/Place Ville-Marie: 861-8383

Outremont: 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: 341-1414

Montréal/Abnatis: 382-8000 • Laval/Chomedey: 687-6790
Granby: 378-8461 • St-Hubert/Place de la Mairie: 462-1880

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

A

LA PRESSE,
MONTREAL, SAMEDI
25 FÉVRIER 1984PLEINS FEUX
SUR L'ACTUALITÉLOUISE BEAUDOIN
Elle ne laisse
personne
indifférent

■ A entendre tant ses ennemis que ses amis parler d'elle, on se rend compte que seul le superlatif convient pour décrire Louise Beaudoin, la nouvelle déléguée générale du Québec à Paris.

Ceux qui l'aiment et l'admirent — ils sont légion — multiplient les « très » et les « remarquables » quand il est question de ses beaux yeux verts, de son intelligence, de la rapidité et de la pertinence de son jugement, de son cran, de son efficacité, de ses réalisations, etc.

LOUIS
FALARDEAU(de notre bureau
de Québec)

Le politologue Daniel Latouche n'était pas en reste, récemment, quand il intitulait « Une victoire pour l'intelligence » le texte écrit pour saluer sa nomination. Cinq ans plus tôt, le chroniqueur William Johnson, du Globe and Mail, pourtant grand pourfendeur de péquistes et autres nationalistes, consacrait deux longs articles louangeurs à la jeune candidate du PQ à l'élection partielle dans Jean-Talon. Le premier avait pour titre : « Quelle beauté ! Quelle intelligence ! Surveillez-la ! ».

Ses ennemis font aussi dans la mesure, et les calomnies qu'ils colportent sur son compte sont de ce fait implausibles.

Quelle est donc cette femme dont c'est un pâle euphémisme que de dire qu'elle ne laisse personne indifférent ? La meilleure façon de répondre à cette question est peut-être de raconter l'histoire de sa nomination à Paris.

Elle voulait la
succession de Michaud

Dès 82, quand il est question du retour d'Yves Michaud, Louise Beaudoin décide, et le laisse savoir, qu'elle est candidate à sa succession. Directrice des Affaires françaises, elle connaît bien les dossiers. Et surtout, elle connaît à peu près tous ceux qui comptent dans le milieu politique français.

Elle vient de réussir avec brio l'opération très difficile qui consistait à convaincre les socialistes, arrivés au pouvoir en mai 81, de poursuivre la politique gaulliste de relations privilégiées avec le Québec. C'était loin d'être de soi : les socialistes ont une haine viscérale du nationalisme et ils ont vivement dénoncé le « Vive le Québec libre » du Général de Gaulle.

Elle s'était mise au travail dès son arrivée au cabinet de Claude Morin, présentant le danger d'une trop solide amitié avec une seule des deux moitiés de la France. Misant sur l'aspect social-démocrate du programme du PQ et avec l'aide notamment de Paul Asselin, en poste à Paris, elle entreprend de gagner tout le Parti socialiste français à la cause du Québec.

Elle finit toujours par rencontrer qui elle veut, rappelle un Claude Morin admiratif. Et ils tombent à peu près tous sous le charme et s'honorent de son amitié. Dès décembre 80, alors que René Lévesque est à Paris, Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, « chefs » des ailes droite et gauche du PS, viennent faire un tour à la réception donnée par le Québec, rue Pergolèse, parce qu'ils l'ont « promis à Louise ». Quand François Mitterrand prend le pouvoir l'année suivante, elle le connaît déjà bien, ayant même été reçue chez lui. Claude Cheysson, le ministre des Affaires étrangères, l'appelle « Louise ».

À droite comme
à gauche

Ses conquêtes à gauche n'ont pas nui à ses amitiés à droite. Raymond Barre l'adore et Alain Peyrefitte l'invite à déjeuner à chacun de ses voyages à Paris.

Mais ce curriculum ne suffit pas pour devenir déléguée à Paris. Il faut aussi convaincre René Lévesque qui se réserve ces importantes nominations. Ça devrait être facile, car c'est un autre vieil ami. Elle est une

des rares personnes à le tutoyer, elle le reçoit assez souvent chez elle à des dîners à 6 ou 8 où elle lui fait rencontrer des gens intéressants. Et elle arrive toujours à l'avoir au téléphone pour régler un dossier chaud (au grand dam d'ailleurs de tous ceux par-dessus qui elle passe) ou lui faire connaître son opinion sur sa dernière déclaration.

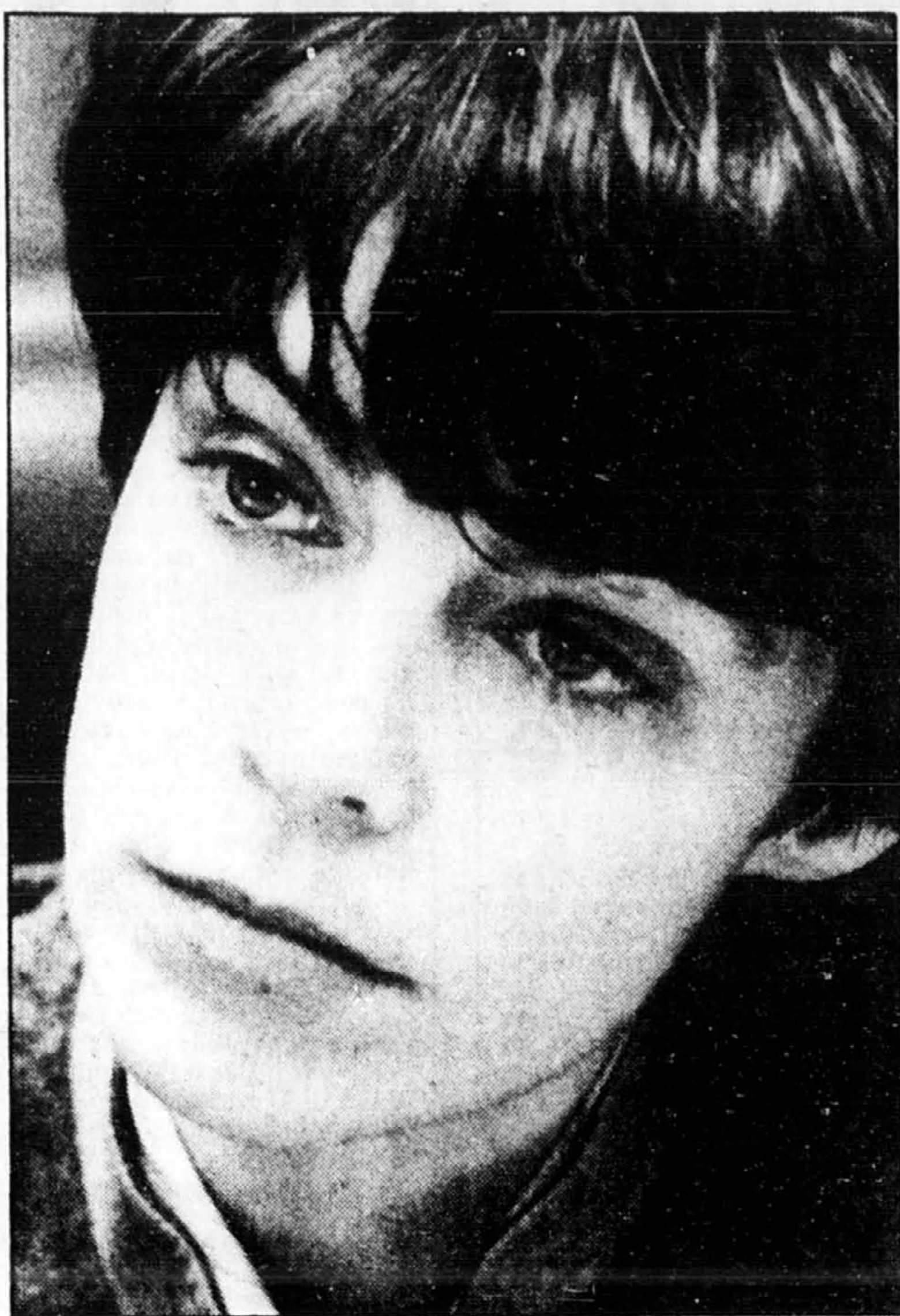
Enfin, c'était comme ça jusqu'en décembre 81, jusqu'à ce congrès avorté du PQ où elle était de ces purs et durs qui ont fait tomber le trait d'union. Pire, toute fonctionnaire qu'elle était, elle a osé présenter et défendre une résolution d'urgence blâmant la stratégie gouvernementale d'aller en Cour suprême pour contester le rapatriement de la constitution. Marc-André Béard réussit à faire battre sa résolution mais ne lui en veut pas moins. Et René Lévesque donc !

« Il ne m'a pas parlé pendant un an et demi », rappelle-t-elle. « J'ai vite compris que j'avais commis un crime de lèse-majesté et que je le paierais cher. Fini la ligne directe et les petits dîners ». Et n'importe quelle autre personne qui connaît la ténacité des rancunes du Premier ministre aurait ajouté « Fini Paris ». Pas Louise Beaudoin. Elle fait au contraire campagne tout azimut auprès de tout ce qui compte, journalistes, ministres, hauts fonctionnaires, entourage de Lévesque.

« J'ai repris confiance en juin 83, dit-elle, au cours de sa visite à Paris. J'ai participé de très près à l'organisation et ça c'est fort bien déroulé. Il était content et le dernier jour il m'a demandé de lui préparer quelques notes pour la conférence de presse ». Cette reprise de contact sera suivie, en novembre, d'une longue conversation de trois heures, la première en deux ans. « Il ne m'a rien promis, mais j'ai senti que mes chances étaient bonnes ».

Les Français
sont conservateurs

Mais tout n'est pas gagné. Yves Michaud partage les doutes de Lévesque. Ils sont convaincus que Louise Beaudoin a tout ce qu'il faut pour bien faire le job, mais craignent que les Français ne soient pas prêts à prendre tout à fait au sérieux une ambassadrice qui est à la fois femme et jeune. Ils testent les Français en mentionnant



son nom parmi d'autres. La réponse est si enthousiaste qu'elle emporte leurs derniers doutes.

C'est pourtant vrai que les Français sont conservateurs à ce chapitre. Ils n'ont qu'une femme ambassadrice — en Guyane — et leurs ambassadeurs ont plutôt 60 ans que 38. « J'ai lu leur protocole, dit-elle, et la femme n'y existe que comme conjointe. Ils vont m'appeler Mme le Délégué général mais moi j'écrirai Mme la Déléguée générale sur mes cartes ». Elle fera quand même quelques concessions : « C'est sûr que je vais faire attention. Je vais m'habiller comme du monde. Si j'arrivais là avec mon chandail du 'oui' je serais hors d'ordre ».

Louise Beaudoin, faut-il le dire, est une femme assez spéciale. Si elle possède toutes les qualités qu'ont dit féminines et s'en sert à fond, elle maîtrise aussi parfaitement les talents et les trucs (même les mauvais) qui sont censés être l'apanage des hommes. Elle est ambitieuse, rationnelle, elle aime autant les longues discussions théoriques que la préparation en coulisse de stratégies et de coup fourrés. Les hommes politiques l'adorent. Elle fait partie de

leur gang. Ils disent d'elle qu'elle est une des plus habiles « homme politique » à Québec !

Elle est de ces femmes que les inégalités infligées à leur sexe n'ont pas arrêtée, y suppléant par une évidente supériorité personnelle. « Je suis devenue féministe 'vieille', dit-elle. Je me suis d'abord appliquée à battre les hommes sur leur propre terrain, à être logique rationnelle, à vaincre mon émotion ».

Cela ne l'empêche pas d'être victime elle aussi des stéréotypes méprisants dont souffrent toutes les femmes. Par exemple : « Toutes les rumeurs qu'on colporte sur ces contacts que je me suis faits en France, sur la façon dont je m'y serais prise... Michaud connaît bien des hommes politiques français aussi et on ne laisse pas entendre qu'il a travaillé au lit ! ».

Mais elle sait se défendre. Claude Morin raconte cette anecdote : « À une conférence fédérale-provinciale, au début de 77, je l'ai présentée à Trudeau. Il lui a dit : 'vous avez de très jolis yeux'. Elle n'a pas bronché et lui a répondu : 'vous aussi'. Il ne savait plus où se mettre ».

«Une certaine façon de foncer dans le tas»

■ Louise Beaudoin est née en 1945 dans une famille bourgeoise de la Grande-Allee, à Québec. Son père, Jean-Robert, est juge à la Cour supérieure et un de ses oncles, Jacques Flynn, sera ministre puis sénateur conservateur.

Après des études dans les bonnes écoles, elle s'inscrit en histoire à l'Université Laval. Elle est alors assez peu politisée et se décrit comme « vaguement RIN, mais ni membre ni vraiment militante ». En 66 elle rencontre pour la première fois René Lévesque, alors ministre libéral. « Je suis allée le voir, raconte-t-elle, après un débat-midi pour discuter un peu et l'inviter à rencontrer les étudiants en histoire ».

Les deux s'entendent assez bien pour qu'à l'automne de l'année suivante, alors qu'elle quitte le Québec pour étudier la sociologie à Paris, ils échangent une correspondance assez régulière, où il est évidemment question du Mouvement Souveraineté-Association que le député de Laurier, démissionnaire du Parti libéral, est à mettre sur pied.

Elle se politise

C'est à Paris qu'elle se politise à la faveur de ses études et de ses lectures et au contact des Québécois qui y vivent ou y passent, dont Yves Duhaime, Denis Vaugeois et Henri-François Gauthier. Mais à son retour, en 69, tout indépendantisme qu'elle est, elle ne milite pas pour autant au PQ naissant. Elle va plutôt retrouver Vaugeois qui est chef de cabinet du ministre unioniste Marcel Masse, dont elle écrit plusieurs discours.

L'élection de 70 est une épreuve pour elle. « Je n'ai pas fait campagne pour l'UN, explique-t-elle. Mais je ne pouvais quand même pas militer au PQ. Faut être honnête quand même. Mais ça m'a

appris, pour la première et dernière fois, qu'il ne faut jamais aller contre sa conscience ». Pendant d'interminables semaines, elle assiste impuissante à la très virulente campagne que fait l'UN agissant contre le PQ, dont elle s'empresse de devenir membre au lendemain de la campagne.

Elle trouve alors à se caser comme fonctionnaire aux Affaires intergouvernementales. Mais comme elle milite au PQ — « en dehors de mon travail », s'empresse-t-elle de préciser — le ministre s'waid Parent lui refusera sa permanence. Elle va donc à l'ENAP (Claude Morin, devenu péquiste, la rejoindra bientôt) comme adjointe au directeur des études. Et elle milite de plus en plus activement au PQ où elle deviendra présidente régionale en 74, poste qu'elle occupera jusqu'en 77.

Candidate

En 76, en plus de jouer un rôle important dans l'organisation à Québec, elle accepte de se présenter dans la circonscription bourgeoise, et partant imprenable, de Jean-Talon. Raymond Garneau ne la battra pourtant que par 2700 voix. Devenue chef de cabinet de Claude Morin, elle se fait vite une très large place au ministère avec une autorité qui lui vaut beaucoup de respect et quelques ennemis. Elle touche à tout, passe par-dessus tout le monde, fonce sur tous les problèmes et les règle généralement avec efficacité.

Son patron, qui ne tarit pas d'éloges à son endroit malgré les nombreuses querelles qui ont marqué leur longue association, raconte : « Un certain nombre de choses qu'elle faisait auraient été difficiles à accepter d'une autre personne. Mais Louise a une façon de foncer dans le tas, amusante, spéciale, qui fait qu'on

acceptait presque tout d'elle ».

Mais si M. Morin accepte qu'elle en mène très large à partir « d'instructions très générales », ses initiatives — sa façon par exemple de vouloir lui dicter son agenda ou de le mettre devant certains faits accomplis — provoqueront quelques jolies chicanes. Comme d'ailleurs leurs divergences sur l'option.

M. Morin lui en voudra beaucoup de le quitter sur un coup de cœur, en août 78, pour un long séjour à Paris qui ne durera finalement qu'un mois et qui aura été l'erreur de sa vie. Il la boudera à son retour et elle travaillera quelques mois avec Robert Burns. Le printemps suivant, elle se présente à l'élection partielle dans Jean-Talon et cette fois pense l'emporter. Mais son adversaire, Jean-Claude Rivest se montrera plus fin qu'elle et ses stratégies, imposera son thème — le séparatisme — et doublera la majorité libérale.

Le soir de la défaite, Claude Morin, qui a fait campagne pour elle, lui pardonne toutes ses frasques (l'expression est d'elle) et lui offre de revenir à son cabinet. Elle y restera jusqu'à l'automne 81 alors qu'elle devient directrice des Affaires françaises au ministère.

C'est à l'élection de 81 qu'elle a décidé de réorienter sa carrière. On lui offre d'être candidate dans la circonscription « prenable » de La Peltre, mais après avoir été fort tentée, elle refuse. Elle craint une nouvelle défaite, elle ne se sent pas chez elle dans cette banlieue et elle n'a pas le goût de la partie « bureau de comté » de la vie d'un député. Elle doit quand même avoir eu un pincement de cœur au soir du 13 avril en se demandant quel ministère René Lévesque lui aurait offert !

Jacques Bouchard
Pierre GravelManitoba :
une situation
embêtante pour
Brian Mulroney

■ Le chef du Parti conservateur, Brian Mulroney, a encouragé les représentants des francophones du Manitoba à porter leur cause devant la Cour suprême du Canada afin de faire reconnaître leurs droits par le plus haut tribunal du pays.

M. Mulroney a fait cette recommandation lors d'une rencontre privée, jeudi à Toronto, avec les porte-parole de cette association, dont Léo Robert, et des représentants d'autres provinces, dont l'Ontario. C'est ce que LA PRESSE a appris de source sûre de la part de plusieurs personnalités qui militent dans le circuit francophone hors-Québec.

Déjà à ce moment, le chef du Parti conservateur canadien était convaincu que le gouvernement du Nouveau Parti démocratique de cette province, dirigé par le premier ministre Pawley, devrait reculer face à l'opposition des conservateurs de cette province de la reconnaissance du français comme langue officielle.

Si le recul du gouvernement néo-démocrate devant l'opposition conservatrice constitue un échec de taille sur le plan politique, cette situation est également très embêtante pour Brian Mulroney qui avait appuyé officiellement cette cause. Son parti avait d'ailleurs endossé, en octobre dernier, une résolution proposée à la Chambre des communes par le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, incitant le gouvernement manitobain à poursuivre sa démarche législative afin de reconnaître officiellement, dans un texte de loi, les droits des francophones de ce coin du pays.

Une dette impayée ? Les revers que vient de subir par ricochet le chef conservateur, qui a été en fait désavoué par ses troupes manitobaines, aura sûrement des répercussions lors de la prochaine campagne électorale canadienne.

Le désaccord des conservateurs sur la question des langues officielles sera sûrement utilisé par les libéraux et les néo-démocrates. Cette question deviendra probablement un thème majeur de la campagne électorale, notamment au Québec et dans certaines régions d'autres provinces où l'on retrouve de fortes concentrations de francophones. Car ces deux autres formations politiques ont fait l'unanimité sur ce sujet.

Le bilan politique des derniers six mois de Brian Mulroney, qui avait été somme toute positif, se trouve donc assombri par ses troupes manitobaines qu'il ne contrôle manifestement pas. Cette situation est d'ailleurs embarrassante pour le nouveau leader tory. Surtout qu'un de ses principaux leaders de cette province, Bob Sherman, déjà député conservateur à la législature manitobaine, a pris une part active dans la bataille contre les droits des francophones.

Le bureau du premier ministre à Ottawa s'est empressé de souligner cette anomalie aux représentants des médias, afin de démontrer que l'appui des conservateurs à la cause de la francophonie n'était pas vraiment sincère. Le NDP a fait de même. Ces faits démontrent qu'on utilisera largement ces divergences de vue au sein du PC au cours de la prochaine confrontation électorale.

Un problème régional

On doit cependant reconnaître le courage du chef conservateur sur cette question. Car ce dernier était bien conscient qu'en appuyant la démarche du gouvernement manitobain, il choquerait certains éléments de son aile radicale de droite à l'intérieur de son parti. Cette faction est particulièrement active dans l'Ouest du pays.

La question linguistique a fait ressurgir une autre réalité politique de ce pays. Elle démontre qu'il est difficile d'établir une ligne de parti sans tenir compte des réalités et des problèmes régionaux. Car le problème qui vient de surgir chez les conservateurs repose davantage sur cette dimension politique d'un pays ayant deux cultures principales et une existence effective bien différente d'Est en Ouest.

Il sera maintenant intéressant de voir l'attitude que M. Mulroney adoptera face aux libéraux et aux néo-démocrates qui ont décidé de faire du 'millage' politique avec cette question. La nouvelle proposition présentée par le premier ministre Trudeau, visant à inciter le gouvernement manitobain à poursuivre sa démarche est plus précise que la première. En principe, du moins, M. Mulroney était obligé de l'appuyer.

Crier victoire trop rapidement

Le moins qu'on puisse dire cependant, c'est que le chef conservateur avait crié victoire un peu trop vite. Après avoir appuyé la première résolution du gouvernement canadien en octobre, ce dernier avait en effet déclaré qu'il estimait que les conservateurs avaient payé « leur dette historique envers tous les francophones du pays » en accordant leur appui « unanime » à la lutte des Franco-Manitobains.

Du même souffle, lors d'une conférence prononcée dans la Vieille capitale à la fin de ce même mois, M. Mulroney avait ajouté qu'il considérait maintenant que les électeurs québécois n'avaient plus aucune raison de refuser d'appuyer son parti.

Après avoir reconnu que son parti avait ignoré la réalité linguistique du pays pendant plus de 100 ans, il avait aussi ajouté, sans rire : « Nous avons payé notre hypothèque. Passons donc à autre chose, passons à l'élection d'un gouvernement conservateur... ».

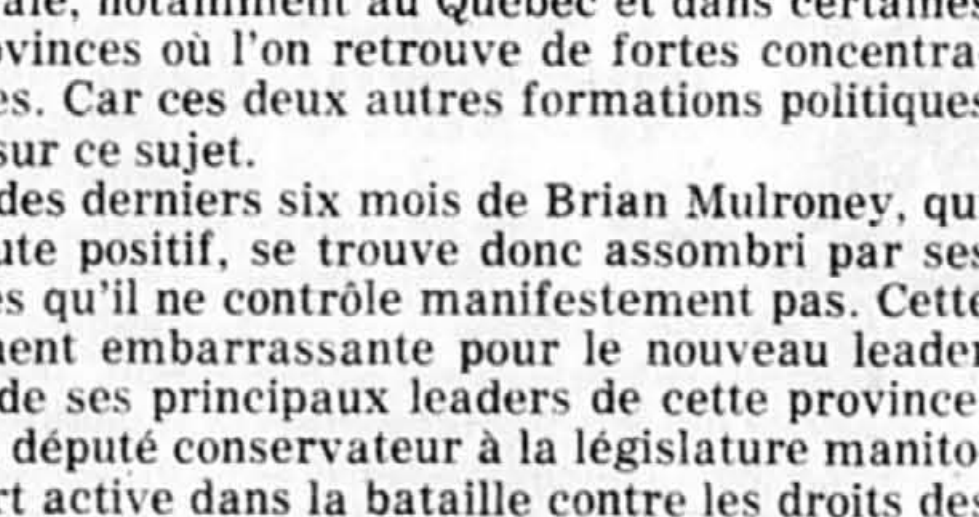
En fait, le nouveau chef tory n'a même pas réussi à faire correctement le premier versement sur « son hypothèque ». Et si la première fois il avait réussi à contenir une partie de son caucus qui était récalcitrant à ce sujet, il est loin d'être acquis qui pourra réussir à nouveau ce tour de force...



Léo Robert



Pierre Trudeau



Brian Mulroney

LIRE ENTREVUE
AVEC
LOUISE BEAUDOIN
DANS

plus

\$30 millions pour racheter 2 000 permis de taxi

Le rachat de 2 000 permis de taxi à Montréal pourrait atteindre \$30 millions, a indiqué hier un expert de la firme SECOR, M. Marcel Côté, qui a mis au point le programme qui sera incessam-

ment soumis aux chauffeurs de taxi de la métropole afin d'assainir la situation socio-économique de cette industrie. Déjà, hier, le ministre des Transports, M. Michel Clair, a fait savoir que le gouver-

nement endossait cette action et qu'il allait participer dans une certaine mesure au financement de l'opération, c'est-à-dire qu'il assumerait, par exemple, les frais de la campagne d'information auprès des

3 500 chauffeurs artisans et mettrait à la disposition de la Ligue du taxi l'assistance technique pour le bon fonctionnement du référendum. Le ministre voudra en effet qu'une majorité significative du

nombre des chauffeurs et propriétaires de taxi de la ligue A-11 entérine l'opération avant de commencer à mettre les permis à l'enchère. Il se dit très heureux, cependant, que ce soit l'industrie elle-même

qui épure ses rangs afin de rentabiliser l'exploitation du taxi à Montréal.

DENIS MASSE

Selon les plans auxquels le ministre des Transports vient de donner son appui, la somme requise pour racheter les 2 000 permis visés pourrait être prêtée par des institutions bancaires. Les propriétaires ou chauffeurs restants dans l'industrie rembourseraient cette somme à raison de \$1 500 par an pendant environ sept ans. Ils y gagneraient par l'accroissement d'environ \$10 000 par an de leurs revenus annuels puisqu'ils seraient environ 60 p. cent des effectifs actuels à se partager les revenus de \$125 millions qui rentrent annuellement dans les coffres de cette industrie. On estime que les permis pourraient être rachetés à un coût variant entre \$12 000 et \$15 000. C'est le montant maximum de la mise à l'enchère qui devrait établir la moyenne générale de la valeur de rachat. On compte actuellement environ 250 habitants par voiture taxi à Montréal.

UNIVERSITÉ CONCORDIA



Département de physique

Avez-vous déjà souhaité continuer vos études en physique?

Votre désir peut se réaliser si vous demandez dès maintenant votre admission à temps complet ou partiel au programme de maîtrise (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.) en physique pour septembre. Des bourses d'assistant d'enseignement sont offertes aux étudiants à temps complet admissibles.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à:

M. S.K. Misra, Ph.D.
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal H3G 1M8
Téléphone: (514) 879-4065 ou 879-5915

Acheter une piscine Dauphin offre deux avantages uniques:

*Pas d'intermédiaire

*La qualité de l'Aluminium



* Vous l'achetez directement du plus grand fabricant de piscines d'aluminium au Québec, dont l'entreprise existe depuis 20 ans: VOUS NE FAITES DONC AFFAIRE NI AVEC UN INTERMÉDIAIRE NI AVEC UN SOUS-TRAITANT.

* Vous avez une piscine pourvue d'une paroi en ALUMINIUM ALCAN, matériau d'une grande solidité et absolument à l'épreuve de la rouille.

PRIX AVANTAGEUX
24' HORS TERRE

INCLUANT FILTRE JACUZZI

\$1,395

Tout autre grandeur disponible

Piscines Dauphin

La piscine qui dure... garantie.

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 12h à 17h

MONTRÉAL
2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
(voisin de Canadair)
Tél.: 332-6060

RIVE SUD
3919 est, boul. Taschereau
(face aux Galeries Taschereau)
Tél.: 676-4020

LAVAL
2009 AUTOROUTE 440
(COIN LE CORBUSIER)
Tél.: 682-3100

SUPER - SUPER - SUPER - SUPER - SUPER

AUBAINES

EN CLASSE WARDAIR

498\$

Vols ABC, départ 10 avril
Sejour max. 3 semaines

La grande vie à bord

DE: MONTRÉAL (Mirabel) - QUÉBEC À: PARIS (Orly)

ALLER	RETOUR				
ADULTE	10 mai-31 mai	1 juin-19 juin	20 juin-15 sept.	17 sept.-14 oct.	15 oct.-3 nov.
4 mai-23 mai	598 \$	648 \$	698 \$	648 \$	598 \$
24 mai-20 juin	648	698	748	698	648
21 juin-11 août	—	748	798	748	698
12 août-30 sept.	—	—	748	698	648
1 oct-26 oct.	—	—	—	648	598
ENFANT					
10 avr-26 oct.	548	548	548	548	548

RENAULT 5 GTL
NEUVE
3 semaines

370\$

Économie 197\$

Location de voiture
plan achat - rachat
prix par voiture:

	3 sem.	4 sem.	5 sem.
RENAULT 5 GTL 3 portes	370 \$	500 \$	565 \$
RENAULT 9 GTL 4 portes	450	590	695
RENAULT 9 GTL AUTO 4 portes	710	850	960

• RENAULT — assistance TT 24 hres sur 24 hres (possibilité de remplacement du véhicule immobilisé en cas de panne ou frais d'hébergement ou autre transport)
• Voitures neuves portant la garantie du fabricant
• Assurance internationale sans franchise
• Assurance passagers et taxes locales comprises
• Kilométrage illimité
• Prise en charge gratuite à l'aéroport d'Orly ou au centre de livraison RENAULT

VOYAGES
TRAVELAIDE

4454, rue SAINT-DENIS (ouvert jusqu'à 21h tous les soirs) 845-8225

LaSalle, Place Newman...	364-6780	Plaza Saint-Hubert...	273-2581
Place Longueuil...	679-3777	911, rue Beaubien est...	273-7755
Place Portobello...	672-5353	Centre Domaine...	254-9969
Centre Laval...	687-0590	Galerias Normandie...	331-9971
Place Saint-Eustache...	472-6634	Galerias Dupuis...	844-8416
Lachute...	582-3788		

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
NOTISE PAR VACANCES INTERNATIONALES LIMITEE FILIALE DE WARDAIR

Wardair Vive la différence.

Achetons tous vos
DIAMANTS, OR, PLATINE,
ARGENT, BIJOUX ET
JOYAUX ANTIQUES,
PIECES DE MONNAIE, OR
OU ARGENT
LES MEILLEURS PRIX
PAYÉS
COMPTANT
EVALUATION
GRATUITE
CONFIDENTIELLE

BIJOUTERIE HERMAN
Établi depuis 1915
1117, RUE STE-CATHERINE
(près de Peel)
suite 403 844-2664



COURS D'ANGLAIS INTENSIF POUR
PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

RECEVEZ-VOUS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE?

SAVIEZ-VOUS QUE...?

VOUS POUVEZ OBTENIR JUSQU'À 26 SEMAINES DE PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES SI VOUS ÊTES QUALIFIÉ(E) POUR SUIVRE DES COURS D'ANGLAIS.

★ ÊTES-VOUS QUALIFIÉ(E)?

vous pouvez suivre des cours d'anglais à plein temps dans le cas où cet apprentissage est essentiel à l'obtention d'un emploi.

PROLONGATION POSSIBLE DE VOS PRESTATIONS

Ceux qui se prévalent de cette disposition toucheront des prestations durant la formation. La formation durera en moyenne 26 semaines.

SÉANCES D'INFORMATION

Des séances d'information auront lieu au Centre CCFA cette semaine, pour y assister composez **844-9396.**

COURS D'ANGLAIS POUR PRESTATAIRES

- Durée 25 heures par semaine
- Lundi au jeudi — 9h15 à 16h00
- Petits groupes — emphase sur la conversation
- Frais 40\$ par semaine (déductibles d'impôt)

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

2050, rue Mansfield (4e)
Reconnu par le ministère de l'Éducation

Le service PHARMAPRIX

MAGASINEZ LE

DIMANCHE

SUPER AUBAINE DU DIMANCHE 26 FÉVRIER 1984



RÉCURANT
AJAX
600 g

79¢
ch.



DÉTERSIF
WISK
2 litres

399
ch.

SPIC AND SPAN EN LIQUIDE
800 mL

NOUVEAU

199
ch.

DÉTERSIF POUR VAISSELLE MIR
2 x 750 mL

188
paq.

EMBALLAGE STRETCH'n SEAL
15 m.

79¢
paq.

CASCADE POUR LAVE-VAISSELLE
1,8 kg + 15% en prime

419
bte

SAVON DE BEAUTÉ LUX
3 x 95 g

119
paq.



DENTIFRICE AIM
100 mL

97¢
ch.

Prix en vigueur le dimanche 26 février 1984 seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités jusqu'à épuisement du stock. Nos magasins du Carrefour Laval et des Promenades St-Bruno sont fermés le dimanche. NOUS NE VENDONS PAS AUX MARCHANDS.



EN BRIEF

Trouvé mort dans une auto volée

■ Le cadavre d'un homme a été découvert, vers 9 h 30 hier matin, dans une automobile qui était garée à Ville Saint-Pierre, dans le sud-ouest de la métropole. Le corps ne portait aucune marque de violence et une autopsie doit être pratiquée dans le but de déterminer la cause exacte du décès. La Sûreté du Québec a révélé que l'automobile, immatriculée en Ontario avait été rapportée volée le 23 janvier dernier.

Atterrissage d'urgence

■ Un petit avion biplace s'est posé en catastrophe hier midi près du centre-ville de Longueuil. Le pilote, M. Jonperio Ciambella, s'en est tiré avec de légères blessures à la tête. Son avion a par contre été sérieusement endommagé. L'appareil, un « Champion Citabria », tirait une bannière publicitaire. Il venait tout juste de quitter l'aéroport de Saint-Hubert pour survoler Montréal lorsqu'il est tombé en panne. Le pilote a largué la bannière et a réussi à poser l'avion dans un dépotir à neige, près du boulevard Taschereau, à 500 pieds de la cour de l'école Louis-de-Fontenac.

Regalado devra attendre

■ Victor Regalado devra attendre quelques semaines, sinon quelques mois, pour savoir si la cour d'appel de l'Immigration peut laisser contester un certificat de sécurité émis contre lui par des ministres. Considéré depuis février 1982 comme dangereux par Robert Kaplan, Solliciteur général du Canada et par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de l'époque, Lloyd Axworthy, Victor Manuel Regalado, journaliste du Salvador, légalement considéré comme réfugié au Canada, est en liberté depuis le mois de mars de la même année, soit mars 1982. En juillet 1982, Victor Regalado obtenait un permis de travail, qui l'a autorisé, depuis deux ans, à gagner sa vie en paix.

Alliance des professeurs de Montréal

RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION

L'Alliance des professeurs de Montréal (A.P.M.) est à la recherche d'une personne pouvant agir à titre de Responsable de la documentation.

DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste tient à jour les dossiers individuels des membres qu'il s'agit de documents ou des dossiers informatisés, elle classe et code les documents et les dossiers des diverses instances, elle voit à la tenue des archives, elle effectue de la recherche documentaire, elle assure la responsabilité générale de la gestion, informatisée ou non, de la documentation et des dossiers.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales en technique de documentation
- Un minimum de 3 années complètes d'expérience en documentation
- Expérience du poste de responsable de documentation
- Excellente connaissance du français
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Sens de l'initiative

NATURE DU POSTE

Temporaire (jusqu'au 30 juin 1984) avec possibilité de prolongation

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective des employés de bureau et d'entretien. Salaire de 385\$ à 450\$ par semaine (en voie de révision)

Les candidates et candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 mars 1984 à 17 heures, à l'adresse suivante:

Le Directeur général
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2J 2X1

Le festival des sucres

chez Simpsons

maintenant jusqu'au samedi 3 mars 1984

UN AVANT-GOÛT DU PRINTEMPS

TOUT L'MONDE S'AMUSE

Le magasin Simpsons du centre-ville vous propose l'atmosphère gai-luronne de la cabane à sucre la plus enlevante au sud des Laurentides et au nord des Cantons de l'Est

DE LA MUSIQUE... DE L'ENTRAIN

avec
- Le Théâtre de rue
- l'ensemble "Sweet Dixie"
- Les Mutins
- Chasse-Galerie
- Daniel Desrosiers et ses musiciens
- L'ensemble TRADI-SON
- Le groupe Jean Façon
- Le Quatuor Dupuy
tout au long de la semaine (voir les heures affichées)

EN PLUS...

CONCOURS DE SCULPTURE SUR GLACE

(extérieur rue Metcalfe) le 25 février.

Votez pour l'équipe de votre choix et courez la chance de gagner un merveilleux TOUR DE 6 JOURS POUR 2 PERSONNES vers LA MALBAIE, le SAGUENAY et le LAC ST-JEAN incluant la croisière sur le Saguenay. Une courtoisie de

agence de voyages

americanada

CONCOURS DE SCULPTURE SUR BOIS

(intérieur à «La Cave») maintenant jusqu'au 2 mars avec le précieux concours du CONSEIL DE SCULPTURE DU QUÉBEC.

L'USAGE DU BOIS DE CHAUFFAGE

à «La Cave». Une démonstration et exposition d'antiquités présentées par le Service d'Incendie de la ville de Montréal. Tous les jours de 11h à 15h



CKAC 97.3

Pour célébrer le Festival des sucres Simpsons, GUY MONGRAIN de CKAC 73, sera à la Cave, en personne, samedi 25 février, mercredi 29 février et vendredi 2 mars de 10h à 14h

"COUP DE POUCE"

nouvelle revue pour la femme d'aujourd'hui présente DENISE DION et ses recettes à l'érable tous les jours de 12h à 14h en plus d'un cadeau avec chaque abonnement.

VENEZ VOUS SUCRER L'BEAUCOUP À CET AVANT-GOÛT DU PRINTEMPS CHEZ SIMPSONS AU CENTRE-VILLE

"LES DÉLICES À L'ÉRABLE"

avec JULIETTE HUOT

en personne
Démonstrations de délicieuses recettes à l'érable qu'elle a choisies pour vous
DU MERCREDI 29 FÉVRIER
AU SAMEDI 3 MARS
12h à 14h

JEAN-YVES VENDEVILLE

chef-pâtissier de l'HÔTEL RITZ CARLTON vous présente l'art de façonner le sucre en merveilleux ornements le samedi 25 février et les vendredis et samedis 2 et 3 mars de 12h00 à 15h00; mercredi et jeudi 29 février et 1er mars de 12h à 14h.

MENU DE CUISINE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

à tous les restaurants (sauf "Le Bec Fin" du centre-ville) Simpsons tous les jours du festival.

LA CABANE À SUCRE "CITADELLE"

vous offre les délicieux produits de l'érable.

ET TOUT NATURELLEMENT... DE LA BONNE TIRE À L'ÉRABLE SUR LA NEIGE

à l'intérieur à «La Cave», tous les jours de 12h à 15h
Courtoisie de Simpsons.

En collaboration avec

Sirop d'érable pur
CITADELLE.

Le Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation
Gouvernement du Québec

Le Conseil de Sculpture du Québec

CKAC 97.3

Fédération des producteurs acéricoles du Québec

La ville de Montréal

Simpsons



Aubaines ensoleillées



Boîte économique de 9 morceaux (3 à 5 personnes)

Seulement **5,75\$**

Ord.: 6,95\$ Rabais: 1,20\$

La Villa du Poulet

Vous pouvez échanger ce bon jusqu'au 4 mars 1984.



Baril de 20 morceaux (7 à 10 personnes)

Seulement **10,75\$**

Ord.: 12,80\$ Rabais: 2,05\$

La Villa du Poulet

Vous pouvez échanger ce bon jusqu'au 4 mars 1984.



Oui mon Colonel!